

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE > DENIS VILLENEUVE

PAGE A16



Quelle famille!

La chronique À tire-d'aile, page C10

Des tueurs qui guérissent

Cahier Santé, page C1

MONTRÉAL

DIMANCHE 4 FÉVRIER 2001

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

117^e ANNÉE > NO 104 > 54 PAGES > 4 CAHIERS

60 ¢ TAXES EN SUS

EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70 ¢

FLORIDE 1,75 \$ U.S.

UNE FOIS, DEUX FOIS, TROIS FOIS...



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

C'est au plus offrant que reviendra ce sac de farine de sarrasin, vendu ici aux enchères par l'animateur Roger Provencher. Hier, dans le cadre de la Foire des villages au Marché Bonsecours, toutes sortes de produits du terroir ont ainsi été vendus. L'événement, qui invite les Montréalais à découvrir les régions du Québec, prend fin ce soir.

Quand les ruraux tendent la main aux citadins

SILVIA GALIPEAU

À MI-CHEMIN entre l'exposition et le marché public, avec un soupçon de publicité et quelques gouttes de bienveillance, voilà le cocktail qu'offre le monde rural aux Montréalais cette fin de semaine. L'objectif? Faire goûter aux citadins les plaisirs de la vie à la campagne et attirer les curieux dans leurs régions plus éloignées.

L'initiative de cette opération de charme vient du regroupement Solidarité rurale du Québec, une coalition d'une vingtaine d'organismes créée en 1991 pour assurer le suivi des états généraux du monde rural. Dix ans plus tard, ils ont voulu marquer le coup et ont monté une exposition, la Foire des villages, laquelle se tient jusqu'à ce soir au Marché Bonsecours.

Pourquoi organiser un tel événement à Montréal? « Il y a un phénomène qui est de plus en plus évident, c'est le désir qu'ont beaucoup d'urbains de migrer vers le milieu rural. Ils veulent choisir un mode de vie différent, qui convient plus à leurs valeurs. Nous avons voulu répondre à ce désir. Et pour cela, nous nous sommes dit: soyons ce que nous sommes et allons à leur rencontre », a dit hier Jacques Proulx, président du groupe Solidarité rurale du Québec.

Il s'appuie sur des chiffres. D'après un sondage réalisé en 1999 par la maison de recherche Jolicoeur et Associés, 60 % des Québécois vivant en ville souhaiteraient habiter un jour à la campagne. Parmi les 25-34 ans, le chiffre grimpe à 89 %.

L'exposition compte une cinquantaine de kiosques, chacun représentant une MRC en particulier, avec photos, dépliants et informations de toutes sortes. Les couchers de soleil de la Baie-des-Chaleurs, les baleines de la Côte-Nord, le moulin de l'île aux Coudres.

Voir RURAUX en A2

DANS LE PLATEAU

La taxe d'affaires suscite la grogne

Sylvain Larocque

De nombreux commerçants du Plateau Mont-Royal ont fait le saut lorsqu'ils ont reçu leur relevé de taxe d'affaires la semaine dernière. Avec le dégel du rôle d'évaluation, certains d'entre eux ont vu le montant qu'ils doivent à la Ville bondir de 30... à 125 %!

« C'est ridicule, s'indigne Stuart Steinberg, propriétaire du Shed Café, qui a vu son compte passer de 12 000 \$ l'an dernier à 27 000 \$ cette année. « Je pourrais me permettre une hausse de 30 ou 50 %, dit-il, mais là ça a plus que doublé. »

Le montant de la taxe d'affaires est basé sur la « valeur locative » de chaque commerce, une évaluation d'abord fondée sur le loyer, mais qui tient aussi compte d'autres facteurs comme la « valeur » globale du quartier. Or, on le sait, il y a eu beaucoup d'inflation dans le Plateau au cours des dernières années, une réalité qui se reflète dans le nouveau rôle d'évaluation, adopté l'an dernier.

M. Steinberg reconnaît que son loyer a considérablement augmenté depuis quelques années. Mais il espérait que la Ville « n'empire pas » les choses — en maintenant ses taxes à un niveau « raisonnable ».

« C'est vrai que les affaires vont bien, mais il y a de plus en plus de compétition dans le secteur, explique M. Steinberg. En fait, c'était encore meilleur il y a cinq ans, quand il n'y avait pas tous ces restaurants qui ouvrent et qui ferment tous les mois.

Voir TAXE en A2

Un mal mystérieux frappe des téléphonistes

RAYMOND GERVAIS

AU MOINS ONZE téléphonistes d'une compagnie de télémarketing de Sherbrooke ont été transportées à l'hôpital hier après-midi, après avoir été intoxiquées par une substance inconnue.

Vers 14 h, une centaine d'employés de la compagnie ACI Télécentric, située au 375, rue Courcelle, dans un secteur industriel du centre-sud de Sherbrooke, ont été évacués lorsque plusieurs d'entre eux ont ressenti des nausées et des étourdissements. Deux des em-

ploqués ont momentanément perdu connaissance. Il n'en fallait pas plus pour que les autres salariés quittent en vitesse l'édifice.

Le directeur du Service de prévention des incendies de Sherbrooke, Michel Richer, a précisé hier soir que la mystérieuse substance qui a causé le malaise chez les employés n'avait toujours pas été identifiée.

« Environnement Québec, la Commission de santé et de sécurité au travail et un hygiéniste industriel venant de Montréal ont été mandés sur les lieux. Toutefois, on n'est pas plus avancé ce soir (hier) qu'on ne l'était en après-midi », a déclaré le directeur Richer. « Ce n'est pas avant aujourd'hui qu'on saura peut-être ce qui s'est passé », a déclaré M. Richer.

L'édifice où s'est produit l'émanation de la substance toxique est de construction récente et n'abrite qu'une centrale téléphonique, donc aucune substance chimique qui pourrait être à l'origine du malaise.

Les pompiers ont toutefois procédé hier à l'élimination de plusieurs hypothèses. Ainsi, l'édifice n'est pas alimenté au gaz naturel, il n'y a pas de garage sous l'immeuble d'où aurait pu provenir des émanations de monoxyde de carbone, le chauffage ne serait pas en cause non plus. De plus, il ne s'agit pas d'une intoxication alimentaire puisque les 11 employés qui ont ressenti un malaise ne se sont pas rendus dans un même restaurant et n'ont pas mangé la même nourriture.

Voir MAL en A2

T.-N. a un nouveau chef

Roger Grimes, ancien ministre provincial de la Santé, a été élu hier chef du Parti libéral de Terre-Neuve. Il deviendra le huitième premier ministre de cette province. M. Grimes succède au démissionnaire Brian Tobin, qui a été rappelé à Ottawa par le premier ministre Jean Chrétien à la veille de la dernière campagne électorale.

Voir nos informations en A3

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles

B6-B10

- télévision

A titre d'aile

À votre tour

Bandes dessinées

Bridge

Consommation

Décès

Éditorial

Étes-vous

observateur?

Feuilleton

Génies en herbe

Horoscope

La presse d'ailleurs

A11

Loteries

A2, A12

Monde

A9-A11

Mots croisés

B10, C5

Mot mystère

C8

Petites annonces

C6

- immobilier

C6

- marchandises

C6, C7

- emplois

C7

- automobile

C7, C8

- affaires

C8

Politique

A6

Sciences

B12

Têtes d'affiche

B11

MÉTÉO

Voir S16

Faible neige

Maximum -5 > minimum -9

1

3

4

6

6 21924 98765 1

W. face au monde

RICHARD HÉTU

collaboration spéciale

Demain, on le sait, Jean Chrétien rendra visite à George W. Bush à la Maison-Blanche. Il sera le premier leader étranger à serrer la main du nouveau président des États-Unis. Il devra se méfier de son hôte.

En effet, s'il n'y prend garde, le premier ministre du Canada se verra affubler par Bush d'un surnom quelconque, « Ti-Jean » ou, pire encore, « Johnny ». C'est que W. a l'habitude de distribuer à gauche et à droite les sobriquets. C'est sa façon de charmer amis, inconnus et adversaires. Depuis son assermentation, le 20 janvier, il a appelé un parlementaire démocrate bien portant « Big George », un membre de son administration « Thunderbolt » et un journaliste longiligne du réseau de télévision NBC « Stretch », entre autres.

LA PRESSE À NEW YORK

Le Texan les fait presque tous manger dans sa main. Réussira-t-il le même coup avec le « p'tit gars » de Shawinigan?

Les deux hommes n'entament pas leurs relations dans les meilleures circonstances. Comme tout le monde, Bush a constaté que son prédécesseur, Bill Clinton, et le premier ministre canadien étaient comme cul et chemise sur les allées de golf de Tremblant à la Virginie. Et il a bien vu la sympathie mal cachée du leader libéral à l'endroit du candidat démocrate Al Gore, une sympathie partagée par une majorité de Canadiens.

Mais l'Américain n'en tiendra pas rigueur au Canadien. Il voudra le mettre de son bord, et le Canada aussi. C'est dans sa nature. Jus-

qu'ici, son style personnel, et son esprit de décision, lui ont permis de connaître un départ étonnant à la Maison-Blanche, le « meilleur des 20 dernières années », selon le verdict du *New York Times* après la première semaine de Bush au pouvoir.

Washington aujourd'hui, le monde demain?

W. était censé être un des plus faibles présidents de l'histoire des États-Unis. Il avait perdu le vote populaire par plus de 500 000 voix. Il avait gagné la Floride et la Maison-Blanche avec l'aide de la Cour suprême des États-Unis. Il s'était mis à dos l'immense majorité des Noirs. Il faisait face à un Congrès divisé à peu près également entre républicains et démocrates.

Voir MONDE en A2

SYLVIANE TRAMIER

collaboration spéciale

LA PRESSE EN CHINE

DIM 2 > La Chine dans le monde

Admiration béate ou aversion non dissimulée, la Chine suscite à l'étranger des réactions contradictoires. Dénoncée pour le traitement qu'elle réserve à ses opposants, la Chine est pourtant désormais solidement amarrée à la communauté internationale. Le deuxième volet de notre reportage sur ce pays le plus peuplé de la planète en page A8.

+

DEMAIN DANS LA PRESSE

Nissan replâtre son Frontier

Pour relancer sa carrière dont les ventes ont baissé de 25 % l'année dernière, le Frontier fait l'objet cette année d'un rhabillage et ajoute en prime une nouvelle livrée plus performante animée d'un moteur suralimenté par compresseur à son catalogue. Ces transformations permettront-elles à cette camionnette de retrouver la chaleur des projecteurs? Notre collaborateur Éric LeFrançois nous fait part de son point de vue.



À lire demain dans le cahier AUTO.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9 www.cyberpresse.ca	RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272 PROMOTION (514) 285-7100 COMPTABILITÉ (514) 285-6892 RECouvreMENT (514) 285-6900
RÉDACTION (514) 285-7070 Nouvelles générales general@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808 Éditorial, Forum edito@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4816 Actuel actuel@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808 Auto, Mon toit, Santé Voyages aso@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4809 Quoi faire aujourd'hui andre.cloutier@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808	Arts, Spectacles, Cinéma, Livres arts@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4814 Économie econo@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-4809 Sports sports@lapresse.ca Télécopieur: (514) 350-4854 Têtes d'affiche denis.lavoie@lapresse.ca Télécopieur: (514) 285-6808
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.	
PUBLICITÉ Les petites annonces : (514) 285-7111 Télécopieur : (514) 848-6287 Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30 Décès et remerciements : (514) 285-6816 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 Détaillants : (514) 285-6931 National et Télé-Plus : (514) 285-7306 Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320	
ABONNEMENT (514) 285-6911 abonnement@lapresse.ca Par télécopieur : (514) 285-7039 Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30 Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h	
Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518	

LOTÉRIES
LA QUOTIDIENNE
 >
 À trois chiffres : **8-8-8**
 >
 À quatre chiffres : **1-9-9-8**
LOTO 6/49
 >
15-17-21-22-43-45
 Compl. : **34**
 >
 Extra : **4-7-0-6-7-0**

SUITES DE LA UNE

TAXE

Suite de la page A1

La Ville ne tient pas compte de cela. Au lieu de nous soutenir, elle augmente nos taxes. »

Situation curieuse, l'autre restaurant que possède M. Steinberg à quelques pas du premier, le Cafétéria, n'a pas subi de hausse de la taxe d'affaires.

Un peu plus au nord sur le boulevard Saint-Laurent, à l'angle de la rue Prince-Arthur, la propriétaire de la librairie L'Androgyne, France Desilets, a vu sa taxe d'affaires passer de 3200 à 4200 \$, une augmentation de plus de 30 %. Pourtant, le loyer de son commerce est à peine plus élevé aujourd'hui qu'il y trois ou quatre ans.

« Ça donne un coup, dit-elle. Nous sommes une petite librairie, je ne peux pas monter mes prix comme ça. J'ai appelé à la Ville pour qu'on m'explique, et on m'a répondu que la valeur du quartier avait augmenté. » Mme Desilets ne comprend pas que certains de ses voisins n'aient pas à subir la hausse.

Le directeur général de la Société de développement commercial (SDC) du boulevard Saint-Laurent, Ghislain Dufour, confirme que les hausses de la taxe d'affaires varient considérablement d'un commerce à l'autre. « Un commerçant m'a montré son compte: il est passé de 2600 à 8000 \$ », illustre M. Dufour, qui dit avoir reçu « quelques plaintes » à ce sujet jusqu'à maintenant. La SDC a convoqué les marchands à une réunion cette semaine, au cours de laquelle ils pourront préparer leur contestation du rôle d'évaluation.

Avenue du Mont-Royal, de nom-



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

France Desilets, propriétaire de la librairie L'Androgyne depuis six ans, est tellement exaspérée de la hausse de la taxe d'affaires pour son commerce qu'elle a déchiré son relevé devant nous. Ce qu'elle doit à la Ville est passé de 3200\$ l'an dernier à 4200\$ cette année.

breux commerçants ont confié à *La Presse* que le montant de leur taxe d'affaires a grimpé de plusieurs centaines de dollars. Pour certains propriétaires, comme Kelendji Fouad de la bijouterie Diplomate Montre, la facture est salée.

D'autres, notamment les administrateurs d'établissements « branchés » comme le Saint-Viateur Café,

s'accommodent plutôt bien de l'augmentation. « Les clients ont de l'argent, alors on ne se plaint pas », dit le gérant-propriétaire.

Michel Prescott, chef de l'opposition à l'hôtel de ville, déplore que la taxe d'affaires soit augmentée d'un seul coup, une situation qui fait mal aux petits commerçants, selon lui. « Au Conseil, nous avons

demandé à l'administration Bourque qu'elle fasse le nécessaire pour atténuer les effets de la hausse, soutient-il. Mais ils n'ont rien fait. » Parmi les mesures envisageables, M. Prescott mentionne un plafonnement de l'augmentation et son étalement sur trois ans — comme cela a été fait pour la taxe foncière.

MAL

Suite de la page A1

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, leurs appareils servant à dé terminer le degré de toxicité de l'air ambiant n'ont rien détecté.

Le directeur Richer a précisé que les recherches s'orientaient maintenant vers une compagnie voisine, dont les murs sont moyeux et qui effectue des travaux de soudure et de peinture.

L'agent André Lemire de la police de Sherbrooke a expliqué pour sa part que les personnes incommodées ont toutes ressenti, à un degré différent, les mêmes symptômes.

Toutes les personnes qui ont été incommodées ont pu réintégrer leur domicile en fin de journée hier après avoir été traitées dans les

deux pavillons du Centre hospitalier universitaire. Des prises de sang prélevées chez les malades n'ont rien révélé d'anormal.

Les autres édifices du secteur n'ont pas été évacuées, la mystérieuse substance ne s'étant pas manifestée à l'extérieur de l'édifice.

RURAUX

Suite de la page A1

Quelques réalités plus inédites, notamment les travailleurs à domicile des Pays-d'en-Haut, région qui se targue d'être en voie de devenir la « capitale du nouveau travail ». L'exposition compte également un marché public, avec divers produits du terroir (savon au lait de chèvre, vin artisanal, tartinades de bleuets), ainsi qu'une dizaine d'artisans (sabotier, sculpteur d'ardoise, coutelier, chaloupier). Ça et là se promènent des musiciens et personnages costumés. Madeleine de Verchères, « Madelon », elle qui a défendu le fort de Verchères con-

tre les Iroquois, distribue ici des petits bonbons aux visiteurs.

Derrière cette opération de marketing, Jacques Proulx ne cache pas qu'il y a aussi une manœuvre politique. « Nous voulons faire prendre conscience aux gouvernements que nous existons, qu'il y a des forces ici », a-t-il affirmé. Les régions ne demanderaient pas tant de l'argent que la reconnaissance d'options alternatives de développement. « Nous ne sommes pas juste un milieu fournisseur de matières premières. Il y a peu d'emplois et peu de rentabilité dans les

matières premières. L'emploi et la rentabilité, cela se crée avec la transformation ».

Qu'en ont pensé les citoyens? Les réactions semblent mitigées. Certains interrogés hier étaient emballés, ayant trouvé l'information qu'ils recherchaient. Comme cette dame, qui a trouvé une destination de vacances. Ou cette jeune femme, Nathalie Julien, qui souhaite partir vivre en région. « Je suis venue dans l'idée d'aller vivre à la campagne, cela fait deux ans que j'y pense, a-t-elle dit. Je récolte toute l'information pour me donner des

idées ». Ou ce couple plus âgé, qui a trouvé des idées nouvelles pour la retraite qui approche.

Mais d'autres ont été plus déçus, déplorant de ne trouver que de l'information essentiellement touristique. « Il n'y a que des stands avec des dépliants », a commenté un jeune homme, Olivier Thérberge, lui-même agent de développement. Et le marché? Trop folklorique. « En nous montrant seulement les produits du terroir, on continue de véhiculer une fausse image, comme si on n'élevait que des oies et des lapins dans les régions », a-t-il tranché.

Bush est conscient de la force des images. La semaine dernière, il a également invité les membres du caucus noir du Congrès à la Maison-Blanche. Aux États-Unis, sa campagne de charme va bon train. Face au monde, cependant, tout est à faire. Et son problème n'est pas limité à son projet de bouclier antimissiles, qui soulève l'opposition de plusieurs pays, dont le Canada. Il tient aussi à ses politiques intérieures. Sur la peine de mort, les armes à feu, l'avortement, l'environnement et le rôle de la religion dans la vie publique, ses positions conservatrices heurtent plusieurs Occidentaux, qui s'ennuient déjà de Clinton.

Demain, Bush fera ses premiers pas sur la scène internationale en accueillant le premier ministre Chrétien à la Maison-Blanche. Le 16 février, il visitera le président du Mexique Vincente Fox. En avril, il sera à Québec pour participer au Sommet des Amériques.

On verra alors si son « charme » est exportable.

Mulroney: Chrétien pourrait passer à l'histoire si...

Presse Canadienne

OTTAWA — Brian Mulroney soutient que Jean Chrétien pourrait « passer à l'histoire » s'il abandonnait l'« anti-américanisme » des libéraux et aidait le nouveau président George W. Bush à accélérer l'approbation par le Congrès du projet de zone de libre-échange des Amériques.

Dans une interview accordée au *National Post*, l'ex-premier ministre conservateur a confirmé que des personnages « haut placés » de la nouvelle administration américaine lui avait demandé son opinion sur le gouvernement libéral et son chef.

Jean Chrétien doit rencontrer George W. Bush demain à Washington.

M. Mulroney est un ami du nouveau président et de son père, l'ex-président George Bush. C'est aussi un proche du vice-président, Dick Cheney, et du secrétaire d'État, Colin Powell.

Il a soutenu que George W. Bush était tout à fait au courant des commentaires partisans lancés, lors de la campagne présidentielle, par le premier ministre canadien et son neveu Raymond Chrétien, alors ambassadeur aux États-Unis.

Les deux hommes avaient alors laissé entendre que le Canada préférerait voir le démocrate Al Gore à la tête de la Maison-Blanche.

Cependant, M. Mulroney a dit croire que M. Bush saurait développer une excellente relation avec Jean Chrétien, à la condition que le premier ministre modifie « le style et la substance » de ses relations avec Washington.

Il a ainsi souligné que le président des États-Unis ne tolérerait probablement pas les politiques préconisées par l'ex-ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

Ce dernier s'était opposé au programme de défense antimissile continentale, avait reproché aux Américains de ne pas avoir acquitté leurs arriérés à l'ONU et avait pressé Washington de mettre fin à l'embargo sur Cuba.

« Le point de vue de M. Axworthy était intéressant, mais il a eu une portée plutôt limitée à Washington, a confié M. Mulroney. J'espère que le gouvernement libéral se sera affranchi une fois pour toutes de cette pointe d'anti-américanisme. »

Enfin, celui qui a négocié les accords de libre-échange canado-américain et nord-américain estime que ces critiques à l'endroit des politiques américaines expliquent pourquoi peu d'ententes majeures ont été conclues avec les États-Unis depuis 1993.

Selon lui, M. Chrétien pourrait « passer à l'histoire » et « articuler une grande vision pour le Canada » s'il profitait du Sommet des Amériques à Québec pour aider George W. Bush « à bien paraître sur la scène internationale » et à atteindre son principal objectif en matière de commerce international.

ACTUALITÉS

Météo: pas juste pour rire

RAYMOND GERVAIS

LES MÉTÉOROLOGISTES professionnels dénoncent la couverture de la météo dans les médias québécois, tant électroniques qu'écrits. Profitant de la journée de la marmotte de vendredi, l'Association professionnelle des météorologistes du Québec soutient que la météo est souvent l'enfant pauvre de l'information et que bien des médias électroniques font de la comédie avec la météo.

Que la marmotte voit son ombre ou non le 2 février, et que le fait que le printemps sera hâtif ou que l'hiver durera encore six longues semaines, relève plutôt du folklore que de la science. Le fait que la marmotte voit ou non son ombre dépendant plutôt du fait que le temps est couvert ou ensoleillé.

Ceci n'est qu'un exemple, selon les météorologistes, du peu de sérieux des médias dans la couverture de la météo, même si le phénomène annuel de la marmotte est une tradition germanique.

De tous les médias électroniques québécois, seul Radio-Canada possède des météorologistes à son service. Tous les autres utilisent des annonceurs ou occasionnellement des journalistes, voire même des comédiens ou des chanteurs pour diffuser les prévisions de la météo.

Cette opinion est partagée par la Société canadienne de météorologie et d'océanographie qui l'an dernier dressait la liste des meilleurs quotidiens en matière d'information météo. Tous les quotidiens du Québec, sans exception, se sont classés parmi les pires au Canada.

L'organisme s'est basé sur des critères bien précis, à savoir l'espace réservé à la météo, les graphiques utilisés et la clarté de l'information.

Gilles Brien, météorologiste à Environnement Canada et président de l'Association professionnelle des météorologistes du Québec, a expliqué hier que les médias font souvent du sensationnalisme avec les bulletins de météo en annonçant les pires tempêtes qui bien souvent ne se produisent pas.

« Les données météorologiques ne proviennent pas toutes d'Environnement Canada et les bulletins de météo qui sont diffusés dans les médias viennent souvent de données issues des États-Unis. Ce qui a comme résultat d'apprendre à la télé qu'une dépression apportera de la neige ; à la radio de la pluie et dans les journaux du verglas », a donné comme exemple M. Brien.

Le « facteur de refroidissement éolien » est un autre bel exemple de désinformation qui est mal compris par la population. Lorsque le mercure indique -15 degrés et que le refroidissement éolien donné est de -30 degrés, il fait toujours en réalité -15 degrés. La nuance consiste plutôt en la sensation chez les êtres vivants d'une perte de chaleur plus rapide à cause du facteur vent. Mais il ne fait pas plus froid pour le moteur de votre automobile.

Le manque de clarté de l'analyse des données météorologiques dans la diffusion de l'information, les icônes étant utilisés à toutes les sauces, sont autant de facteurs qui contribuent à induire le public en erreur. De plus, afin de faire mouser la cote d'écoute, des radiodiffuseurs engagent des comédiens ou des chanteurs pour diffuser les bulletins de météo. La chanteuse Mitou et la comédienne Pauline Martin viennent justement d'être embauchées par deux stations radiophoniques montréalaises.

« Contrairement aux médias anglophones qui traitent la météo comme une science, les médias francophones tombent souvent dans le divertissement, l'humour ou le culturel », d'ajouter le météorologiste.

Les météorologues aimeraient pouvoir contribuer à informer davantage la population sur leurs prévisions et sur leur travail.

Devant toutes les sources de prévisions météorologiques, il n'est pas étonnant que les gens pensent que les météorologues se trompent régulièrement.

« C'est pour cette raison que les météorologues d'Environnement Canada n'émettent pas de bulletins plus de 24 heures à l'avance lorsqu'un système particulier s'avance vers nous. Il est très difficile de prévoir une trajectoire précise longtemps à l'avance, les vents faisant souvent bifurquer les systèmes. Nous vivons depuis quelques années une époque de changements climatiques sans précédent, verglas, pluies diluviennes, tornades, où des phénomènes météorologiques risquent de prendre plus d'importance. Pour analyser les affaires publiques, le sport ou la culture, les médias engagent des experts. Les météorologues souhaiteraient voir le même sort accordé à l'information de la météo », a conclu Gilles Brien.

Nouveau premier ministre à Terre-Neuve

Presse Canadienne

MOUNT PEARL, T.-N. — L'ex-ministre de la Santé de Terre-Neuve, Rogers Grimes, a été élu hier chef du Parti libéral de la province. Il remplacera le premier ministre démissionnaire Brian Tobin, qui est retourné l'automne dernier dans l'arène politique fédérale.

Lors du congrès au leadership qui avait lieu hier soir, M. Grimes a défait, par seulement 14 voix au second tour de scrutin, l'ex-ministre des Pêcheries John Efford.

Il s'agit donc d'un autre premier ministre provincial à être élu par les seuls membres du parti, à la suite de la démission du chef.

Au Québec, le premier ministre Lucien Bouchard a annoncé en janvier qu'il quittera son poste dès que le Parti québécois lui aura

trouvé un successeur. Le vice-premier ministre Bernard Landry est déjà en campagne.

Et il y a une semaine, en Saskatchewan, Lorne Calvert, un autre ex-ministre provincial de la Santé, a été élu chef du Nouveau Parti démocratique de la province. Il succédera bientôt au démissionnaire Roy Romanow à titre de premier ministre.

Des élections générales sont prévues au printemps en Colombie-Britannique et en Alberta. Le néodémocrate Ujjal Dosanjh et le conservateur Ralph Klein devraient tenter de s'y faire réélire au poste de premier ministre.

Dès le départ de Brian Tobin il y a trois mois, John Grimes avait pris les devants dans la course à la direction et bénéficiait du soutien de l'establishment du parti.

Élu pour la première fois à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve en 1989, il a été adjoint parlementaire du premier ministre Clyde Wells avant d'entrer au cabinet ministériel, en 1991.

Depuis lors, John Grimes s'est forgé une réputation de travailleur infatigable qui ne craint pas les affrontements.

Durant le règne de Brian Tobin, il a dirigé plusieurs ministères difficiles, dont celui de l'Énergie à l'époque où son gouvernement négociait avec le géant du nickel Inco la mise en exploitation du gisement de Voisey's Bay, au Labrador.

Les pourparlers ont été rompus en janvier 2000 quand le premier ministre Tobin a exigé que la société minière s'engage, en échange d'un permis d'exploitation, à transformer à Terre-Neuve tout le

minerai extrait.

Hier, John Grimes a affirmé que la position de la province resterait la même. En fait, le nouveau premier ministre est un négociateur impitoyable. Il a réduit les dépenses dans les soins de santé et a pris de front infirmières, enseignants et travailleurs sociaux.

Il a ensuite mené avec succès une campagne en faveur de la déconfectionnalisation des écoles.

M. Grimes n'entend pas déclencher d'élections générales avant 2003, ce qui lui laissera amplement le temps de se faire connaître et de peaufiner son image.

Avant d'entrer en politique, M. Grimes était enseignant et représentant syndical. Il également dirigé l'Association des enseignants de Terre-Neuve.



Photo : BERNARD BRAULT, La Presse ©

Deux passantes ont pu admirer hier les nouvelles vitrines de la compagnie Birks, proposant de tendres portraits d'amoureux, dont des couples de même sexe.

Birks courtise les couples gays

SYLVAIN LAROCQUE

LA SAINT-VALENTIN approche et Birks a choisi de faire sa sortie du placard. La vénérable institution, que d'aucuns considèrent comme une icône du conservatisme bourgeois, vient de mettre dans ses célèbres vitrines de tendres portraits d'amoureux - dont des couples de même sexe.

« C'est magnifique, on va pouvoir aller remplir notre registre de mariage », a ironisé Michael Hen-

dricks, qui se bat devant les tribunaux avec son conjoint René Leboeuf pour avoir le droit de se marier.

Pour Diane Oliver, vice-présidente au marketing chez Birks, le message de cette campagne n'a rien de controversé. « La Saint-Valentin est pour tout le monde, a-t-elle déclaré au quotidien torontois *The Globe and Mail*. Ces vitrines sont une façon moderne de parler aux gens, et elles sont un reflet de la réalité. »

« C'est une belle innovation, a lancé Gilles Chauvin, gérant de la boutique Priape du village gay. Ça me surprend de la part d'un magasin comme Birks. Il faut croire que la société a pas mal évolué. »

M. Hendricks est moins surpris. À ses yeux, le geste de Birks ne fait que confirmer une chose : la population est prête à accepter les couples de même sexe. Il se dit d'ailleurs étonné de la rapidité avec laquelle ce « changement de mentalité » s'est imposé. « Quand on

est allés au Palais de justice en 1998 pour faire une demande de mariage civil, ça avait eu l'air d'un *freak show*. Aujourd'hui, avec l'adoption des lois qui reconnaissent nos unions, les gens comprennent beaucoup mieux. »

« Birks tente de sortir de son carcan conservateur, a reconnu M^{me} Oliver. Mais pas d'une manière choquante. C'est une campagne qui veut parler au vrai monde. C'est de la communication. »

EN BREF

Cadavre découvert

LE CORPS d'une femme entièrement nue a été découvert hier matin sur un balcon à l'arrière d'un édifice à logements situé au 3620, rue de Bullion, à Montréal. C'est un passant qui a alerté le 911 vers 7h30, après avoir aperçu la femme allongée sur le petit balcon du logement qu'elle habitait avec son fils de 18 ans, au rez-de-chaussée de l'immeuble. Un escalier menait de la ruelle au balcon. Selon les premières constatations de policiers, la victime, Claire Blanchet, 40 ans, portait des marques à la hauteur du torse, mais les policiers ignorent pour le moment s'il s'agit d'un meurtre ou d'une mort naturelle. Le fils de la femme a été interrogé hier par les enquêteurs, puis relâché. Une autopsie sera pratiquée lundi afin de déterminer les circonstances exactes du décès.

Accident mortel

UN AUTOMOBILISTE de 56 ans, Jean Rochon, d'Ottawa, a perdu la vie hier matin sur l'autoroute 40 Est, à la hauteur de Vaudreuil, lorsque sa voiture a heurté un chasseur-neige du ministère des Transports. L'accident s'est produit au moment où le lourd véhicule qui circulait dans la voie de droite en direction est, a coupé les deux autres voies pour effectuer un demi-tour à un endroit où de tels virages sont autorisés pour les véhicules d'urgence ou de service. Selon la Sûreté du Québec qui a ouvert une enquête, l'automobiliste qui a heurté le côté latéral du camion, n'aurait pu immobiliser son véhicule à temps. L'épouse de la victime a été blessée légèrement lors de l'impact.

des Travaux publics, a expliqué que le chargement n'a pu commencer hier matin comme plusieurs l'auraient souhaité, le délai entre l'installation des panneaux interdisant le stationnement et le passage de la machinerie étant trop court, les citoyens auraient été lésés.

« Vendredi soir il neigeait encore, il n'était donc pas question d'installer les panneaux pour le lendemain matin », a précisé M^{me} Auclair.

Le coût de l'opération chargement de la neige est estimé à 1 million par jour. Les cols bleus doi-

vent ramasser les 20,6 cm de neige qui sont tombés depuis mardi.

La Ville rappelle que trois types d'affiches interdisant le stationnement sont utilisés. Il y a d'abord les traditionnels panneaux sandwich qui sont installés en bordure des trottoirs, les affiches en cartons montées sur un bout de bois et plantées dans les bancs de neige et les affiches qui sont installées par-dessus les affiches déjà existantes accrochées aux poteaux. Les automobilistes sont donc priés de bien vérifier avant de laisser leur voiture en bordure de la rue.

La banlieue vieillit

SILVIA GALIPEAU

D'ICI 20 ANS, la région métropolitaine de Montréal devrait compter 300 000 personnes âgées de plus qu'aujourd'hui, et c'est dans les villes de banlieue que cette augmentation devrait le plus se faire sentir. Pour des villes traditionnellement réservées aux jeunes ménages, ces chiffres posent une foule de défis.

C'est ce qui ressort des dernières données sociodémographiques publiées par l'Institut de la statistique du Québec.

L'étude révèle qu'en 2021, l'île de Montréal devrait compter 105 000 personnes âgées de plus qu'aujourd'hui, une augmentation de 38 %. Dans les banlieues, le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait grimper de 92 000 sur la Rive-Sud, et de 104 000 dans la couronne nord, augmentation équivalant à un bond de 120 %.

La population dite de « quatrième âge », augmentera aussi de

manière significative. Si aujourd'hui, on compte 102 000 personnes âgées de plus de 80 ans, ce chiffre devrait passer à 181 000 d'ici 2021.

En conséquence, il y aura aussi beaucoup plus de centenaires. Aujourd'hui, on en compte 375 parmi les 102 000 personnes du 4^e âge. Ils devraient être près de 1500 en 2021, quatre fois plus nombreux. D'après les chiffres de l'Institut, c'est dans l'île de Montréal que devraient habiter les trois quarts d'entre eux (environ 1 000).

Le rapport souligne quelques défis que posent ces augmentations. Si à Montréal, on offre déjà des services pour cette population depuis longtemps fortement représentée, la situation est toute autre en banlieue, précise-t-on. « Le pourtour montréalais a été développé par et pour les jeunes ménages. La banlieue, bientôt peuplée par des milliers de retraités, doit donc déjà se préparer à cette prochaine régionalisation des besoins des troisième et quatrième âges. »



Photo: Presse Canadienne

Sandy Jacobs, bénévole à la Croix rouge, coordonne, avec ses collègues, l'évacuation de milliers de résidants de la municipalité albertaine de Red Deer, provoquée par le déraillement d'un wagon-citerne contenant de l'ammoniac.

Déversement d'ammoniac: des milliers d'Albertains évacués

Presse Canadienne

RED DEER – Quelque 5000 résidants de Red Deer, en Alberta, ont dû quitter hier foyers et commerces en raison des vapeurs toxiques d'ammoniac provenant d'un wagon-citerne accidenté.

Un homme a été hospitalisé vendredi soir après avoir inhalé le produit déversé à la suite du déraillement d'un convoi du Canadien Pacifique dans un quartier industriel, a indiqué la police. Ce sont des membres des

services d'urgence qui ont découvert l'homme gisant près du lieu du déversement.

Hier, il était toujours dans un état critique. Il ne s'agit ni d'un membre des services d'urgence ni d'un employé du transporteur ferroviaire.

Le wagon-citerne contenait de l'ammoniac anhydreux, un fertilisant chimique liquide sous pression, mais qui se volatilise à l'air libre. Inhalé, l'ammoniac peut littéralement brûler les poumons ou irriter les parties aqueuses du corps.

Trois policiers et deux citoyens ont été soignés pour de légères irritations.

Dès après le déversement, vendredi, la

Gendarmerie royale du Canada a fermé l'autoroute 2, principal axe de communication entre Edmonton et Calgary. Elle l'a rouverte quelques heures plus tard pour ensuite la condamner à nouveau, hier, afin d'éviter que les automobilistes ne soient incommodés par les vapeurs toxiques transportées par le vent.

Environ 60 personnes habitant à proximité du lieu du déversement ont été évacuées vendredi soir, mais un nouvel ordre d'évacuation émis hier a porté à 1,6 kilomètres le rayon de la zone interdite.

« Compte tenu des vents qui ont tourné, nous avons dû porter ça à un mille », a dit l'agent Dan Doyle, de la GRC. La municipalité a expliqué qu'il s'agissait d'une précau-

tion nécessaire pendant le nettoyage du site contaminé.

L'état d'urgence a été décrété pour toute la durée des opérations de décontamination, c'est-à-dire au moins jusqu'en soirée, a déclaré le porte-parole Kelly Kloss.

Les résidants évacués ont pu trouver refuge au collège local.

L'agent Doyle a expliqué que des équipes s'affairaient enaprès-midi à construire une digue de sacs de sable afin de contenir l'eau aspergée sur le sol pour préserver l'ammoniac à l'état liquide. Des camions-citernes devaient ensuite pomper le produit déversé.

La GRC entend faire enquête sur les causes du déraillement.

Des forêts pillées

ANDRÉ PÉPIN

CARAQUET, N.-B. — Le vol de bois de qualité sur les terres de la Couronne prend des proportions inquiétantes au Nouveau-Brunswick. Les coupes de bois à blanc sur les terres privées ont été si nombreuses que des bûcherons peu scrupuleux volent carrément des millions sur les terres publiques.

En 1999, les vols connus représentaient quelque 40 000 mètres cubes de bois, dont 10 000 mètres cubes dans la seule région de la péninsule acadienne, sur la côte est de la province. C'est l'équivalent de 20 000 cordes de bois d'oeuvre, explique à *La Presse* un garde forestier. Une corde de bois de qualité se vend ici plus de 100 \$.

Plusieurs bûcherons honnêtes hésitent maintenant à corder leur bois coupé près des routes, craignant de se faire voler durant la nuit. Les lourds fardiers circulent jour et nuit pour acheminer du bois aux différentes scieries et papeteries.

Le président de l'Association des producteurs forestiers, M. Yvon Poitras, de même que le ministre des Richesses naturelles sonnent l'alarme, dans cette province pourtant reconnue pour ses vastes étendues de forêts ; plus de 80% du territoire fut jadis recouvert des forêts, mais les coupes excessives ont fait leur oeuvre, comme ce fut le cas au Québec.

« Le vol de bois est devenu un fléau et la province doit réagir rapidement. Des mesures sérieuses doivent être prises pour enrayer ce phénomène », explique M. Poitras, avec l'accord du ministre Jeannot Volpé. Les voleurs s'attaquent même aux terres privées, déplore le ministre car il existe encore beaucoup de lots offrant du bois tendre, « épinettes, pins et sapins », de grande qualité.

Le ministère étudie actuellement une façon d'imposer des peines très lourdes pour freiner le fléau. M. Poitras soutient que des groupes organisés de criminels attaquent ainsi les forêts. Le ministère voudrait imposer des peines de prison et délivrer des contraventions, comme cela se fait sur les routes. Le territoire est tellement grand, cependant, qu'il est difficile d'affecter des gardes forestiers partout.

Les gardes forestiers interrogés par *La Presse* soutiennent que, contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas les pauvres qui volent le bois pour se sortir d'une situation économique difficile.

« Nous saisissons à l'occasion des véhicules chers, comme des VTT ou des motoneiges, des scies mécaniques haut de gamme. Ce ne sont pas des pauvres qui possèdent ces équipements, ce sont des groupes bien organisés », précise un agent qui a exigé de conserver l'anonymat. « Nous sommes en train de détruire la forêt du Nouveau-Brunswick pour de l'argent gagné rapidement », ajoute-t-il.

« Depuis toujours, les résidants de la province ont procédé à des coupes sélectives, des coupes nécessaires même, mais maintenant on coupe ici le moindre petit arbre qui peut rapporter », précise l'enquêteur.

Les coupes sélectives, dans les forêts matures, sont nécessaires et aident à la régénération, insiste-t-il. « Une coupe bien faite ne laisse aucune trace et permet à la forêt d'augmenter en bois de grande qualité plusieurs générations de bûcherons. Ce que nous vivons maintenant est une destruction qui nécessitera cinquante ans de disette en bois dans certaines régions », dit-il.

Certaines papeteries et propriétaires de lots privés ont entrepris de multiplier les plantations, mais il est peut-être trop tard dans certains milieux, croient les spécialistes.

La région du Lac-Saint-Jean aura une nouvelle ville

RAYMOND GERVAIS

LES VACANCIERS auront le choix d'une nouvelle destination québécoise cet été. Une nouvelle ville est sur le point de naître au Lac-Saint-Jean et deux sur le point de disparaître de la carte.

Le 19 février prochain, le conseil municipal de la nouvelle ville formée par la fusion des municipalités de Métabetchouan et de Lac-à-la-Croix, sera appelé à adopter une résolution pour changer le nom de la ville qui pourrait s'appeler Ville Lac-Saint-Jean-Sud.

Cette décision du conseil municipal est loin de faire l'unanimité parmi la population, même si le maire de la nouvelle municipalité qui porte le nom de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix depuis la fusion, Lawrence Potvin, prétend que le nouveau nom répond aux critères que les autorités municipales s'étaient données. Un comité spécial de toponymie avait d'ailleurs été formé,

une firme-conseil en publicité avait été embauchée et un concours pour trouver un nouveau nom à la ville a été lancé parmi la population des deux villes. Au total, 78 personnes se sont prononcées.

Selon les critères que la ville et que le comité s'étaient donnés, le nouveau nom devait être représentatif du milieu, être rassembleur tout en pouvant permettre de nouveaux regroupements avec d'autres municipalités environnantes, sans devoir à nouveau changer de nom. Si l'on en croit les autorités municipales, le nom de Lac-Saint-Jean-Sud réunirait ces conditions, ayant les mots lac et sud, identifiant très bien la région où se trouve la municipalité.

Si le conseil municipal adopte la résolution telle que présentée dans deux semaines, le choix du nom sera soumis à la Commission de toponymie qui devra donner son approbation avant que le nom de la ville ne soit officiellement changé.

Presse Canadienne

EDMONTON — Appuyée par les médecins de la province, le gouvernement albertain s'apprête à permettre les soins chirurgicaux d'un jour en clinique.

Vendredi, le conseil d'administration du Collège des médecins et des chirurgiens de l'Alberta a en effet approuvé à l'unanimité la nouvelle réglementation proposée sur les cliniques de chirurgies d'un jour. Ces normes s'appliqueront aux « centres de chirurgies d'un jour sans hospitalisation », tels que définis par la Loi albertaine sur la protection des soins de santé.

En vertu de ces règles, les cliniques devront renouveler leur accréditation après 6, 12 et 24 mois suivant la première certification. Elles devront embaucher un nombre minimal d'infirmières diplômées par patients et tenir un bilan de leurs activités.

D'aucuns estiment que ces cliniques sont

en fait des établissements hospitaliers privés à but lucratif, et que le Collège des médecins aurait dû attendre avant d'approuver les nouvelles normes.

Bev Dick, vice-président des Infirmières unies de l'Alberta, s'est dit particulièrement perplexe quant au plancher d'emploi. « Je pense qu'on va finir par se rendre compte que des effectifs minimaux deviennent assez vite des effectifs maximaux », a-t-elle dit.

Le chef néo-démocrate provincial, Raj Pannu, croit que les médecins « ont décidé tout ça beaucoup trop vite ». « Cela ouvre maintenant la porte à tout investisseur désireux d'établir un hôpital privé à but lucratif et de demander une accréditation. »

Le docteur Larry Ohlhauser, registraire du collège, a pour sa part réfuté les allégation de M. Pannu selon lesquelles le gouvernement aurait forcé la main des médecins. « Nous faisons notre travail et il est inacceptable que quiconque laisse entendre que nous ayons

été forcés à faire quoi que ce soit, a dit le Dr Ohlhauser. La loi stipule que nous devons établir ces normes. »

Avant de traiter son tout premier patient, une clinique privée doit obtenir l'approbation de plusieurs organismes, dont les régies régionales de la santé, le ministre et le Collège des médecins. Jusqu'ici, aucune demande d'accréditation n'a été déposée.

Le ministre albertain de la Santé, Gary Mar, a affirmé qu'aucun centre de chirurgies d'un jour offrant des soins remboursés par l'assurance-maladie ne serait accrédité à moins qu'il ne complète réellement le système de santé actuel.

« Toutes les opérations majeures doivent encore être effectuées dans un hôpital et la Loi sur la protection des soins de santé interdit les hôpitaux privés, a-t-il dit. Les cliniques privées offrant des soins d'un jour pourront seulement offrir des opérations mineures requérant moins de 12 heures de soins postopératoires. »

De jeunes hockeyeurs échappent à l'effondrement du toit de l'aréna

Presse Canadienne

SPRINGHILL, N.-E. — Un match éliminatoire de la ligue de niveau pee-wee de Springhill, en Nouvelle-Écosse, a failli tourner au drame, hier matin, lorsque le toit de l'aréna locale s'est effondré sur la patinoire. Personne n'a été blessé, les joueurs et l'assistance ayant pu quitter l'édifice juste à temps.

Une trentaine de joueurs de 12 et 13 ans, leurs entraîneurs et des spectateurs — soit une centaine de personnes en tout — se trouvaient dans l'aréna lorsque des câbles de tension ont commencé à se rompre dans un fracas de coups de fouet. Heureusement, un employé de l'aréna a rapidement déclenché l'alarme, et tout le monde a pu sortir avant que le toit ne commence à s'effondrer.

Tout le monde, sauf Byron Reade, père d'un jeune joueur, qui s'était réfugié sous un banc. Il a pu sortir sain et sauf de l'aréna après l'effondrement du toit. « Je me suis

blotti sous un banc du mieux que j'ai pu et j'ai attendu que ça finisse, a-t-il raconté. J'espérais seulement que quelque chose ne me tombe pas dessus.» Après l'accident, les joueurs se sont réfugiés dans la caserne de pompiers toute proche, en attendant l'arrivée de leurs parents.

Il est fort probable que l'effondrement ait été causé par l'accumulation de neige sur le toit, a indiqué Fred Arsenault, capitaine des pompiers de Springhill, une petite localité du centre de la Nouvelle-Écosse.

Selon le maire Bill Mont, l'aréna, vieille d'une trentaine d'années, avait fait l'objet d'une inspection minutieuse à l'automne dernier. Mais le mauvais temps des derniers jours a empêché les employés municipaux de déblayer le toit, où s'était accumulé environ un mètre de neige, a-t-il expliqué.

Une enquête plus approfondie permettra de déterminer si des vices de construction ou de conception ont pu contribuer au sinistre.

En décembre dernier, une femme de Sarnia, en Ontario, a perdu la vie dans l'effondrement, sous le poids de la neige, du toit d'un centre commercial.

Au Québec, le 21 février 1998, le toit de la patinoire couverte de Saint-Victor, en Beauce, s'était effondré pendant l'entracte d'un match de hockey de la ligue junior B. Huit personnes seulement avaient subi des blessures mineures, puisqu'à peu près tout le monde était parti se réchauffer au casse-croûte voisin au moment de l'incident.

Le 17 mars 1995, le toit de l'aréna de Port-Daniel, en Gaspésie, s'était écroulé pendant la nuit sur une longueur de 20 mètres.

Et à Montréal, on se souvient de la déchirure du toit du stade olympique, en janvier 1999, qui avait provoqué des chutes de neige brutales sur les kiosques du Salon de l'auto. Un cameraman des nouvelles télévisées avait capté la scène plutôt gênante pour le concepteur de la toile et les administrateurs du stade.

Inde : le cauchemar continue

Associated Press

AHMEDABAD, Inde — Les épidémies menacent les 62 729 blessés et les plus de 600 000 sans abri laissés par le violent séisme qui a frappé l'ouest de l'Inde il y huit jours.

Selon le Dr Anuvha Ghose, de l'association humanitaire CARE en Inde, pratiquement tous les enfants dans les zones touchées présentent des infections respiratoires qui vont favoriser les épidémies. « La pneumonie est la principale cause de mortalité infantile en Inde. Nous craignons que ces enfants ne développent de graves pneumonies », expliquait-elle dans un village touché par le séisme, où elle distribuait des antibiotiques à des enfants secoués par des quintes de toux.

Le séisme du 26 janvier, d'une magnitude de 7,7 sur l'échelle ouverte de Richter, a gravement touché 1016 villages rassemblant 35 millions de personnes, et huit villes, selon le ministre de l'Intérieur de l'État du Gujarat, Haren Pandya. Lors d'une conférence de presse à Ahmedabad, la capitale de l'État, il a confirmé que le bilan atteignait désormais 16 403 morts et risquait de grimper encore demain lorsque les décombres vont commencer à être déblayés.

À Anjar, jusqu'à 70 cadavres sont découverts chaque jour au fur et à mesure

qu'avance le travail des bulldozers, a rapporté Parimal Nathwani, un responsable de Reliance Industries, une firme pétrochimique indienne.

Hier matin, une violente réplique de magnitude 5 a secoué la région de Bhachau, une ville de l'ouest de l'Inde qui avait été durement frappée par le séisme du 26 janvier. On ne signalait pas dans l'immédiat de nouveaux dégâts ou victimes. Cette réplique, qui a été ressentie non loin au nord de Bhachau, a provoqué des mouvements de panique. Les habitants se sont précipités hors de leur maison.

Depuis le tremblement de terre du 26 janvier, des dizaines de répliques ont ébranlé la région. Le séisme a fait plusieurs dizaines de milliers de morts. Face à ces nombreuses répliques, les démolitions d'immeubles gravement endommagés se sont accélérées ces derniers jours dans les régions sinistrées en raison des risques d'effondrement.

Ainsi, à Ahmedabad, l'armée a fait venir hier une grue de 3,5 tonnes pour abattre un immeuble qui menaçait de s'effondrer. À l'aide d'une boule d'acier, cette grue a commencé à abattre les murs de béton et les poutres métalliques de ce bâtiment sous les regards désespérés de ses habitants.



Photos : Associated Press

Un peu partout dans l'État du Gujarat, les survivants du séisme du 26 janvier sont aux prises avec des besoins urgents. À Anjar, Ishwardas Bawan (ci-dessus) tente de reconforter son fils Ram, 4 ans, en attendant de voir un médecin qui portera attention au bras fracturé de ce dernier. À Desalpur, des villageois attendent patiemment de recevoir leurs rations quotidiennes de farine et de kérosène.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU VENDREDI 9 FÉVRIER 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

229⁹⁹
CHAÎNE COMPACTE
JVC^{MD}

60 W par canal, chargeur pour 3 DC, lecteur et magnétocassette logiques. N° 28017. Rég. Sears 249,99.



138\$

MAGNÉSCOPE HAUTE FIDÉLITÉ SEARS À 4 TÊTES

Prêt à l'emploi. Entrées AV en façade, télécommande. N° 30360. Rég. Sears 179,99. Dans la limite des stocks

448\$
TÉLÉVISEUR STÉRÉO
SEARS

Filtre peigne numérique à 2 lignes, minuterie marche et arrêt, retour au dernier canal et télécommande. N° 14361. Rég. Sears 499,99.



129⁹⁹
LECTEUR RCA POUR 5 DC
Programmation 32 plages. Changement rapide des DC. N° 20543. Rég. Sears 149,99.



369⁹⁹
RÉCEPTEUR SONY
'CINÉMA À DOMICILE'
Décodeur Dolby^{MD} Digital, Dolby Pro Logic^{MC} et DTS. 6 canaux. N° 28134. Rég. Sears 399,99.



69⁹⁹
COMBINÉ SHARP^{MD}
À LECTEUR POUR 1 DC
Répétition; lecteur de cassette, syntonisateur AM/FM. N° 20903. Rég. Sears 99,99.



89⁹⁹
BALADEUR DE DC RCA
Mémoire tampon de 45 secondes. Lecture aléatoire et répétition. Modèle très plat. N° 20551. Rég. Sears 109,99.



SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.^{MC}

229⁹⁹
TÉLÉPHONE SANS FIL PANASONIC 900 MHz
AVEC AFFICHEUR
Répondeur intégré, balayage auto des 30 canaux et 2 claviers. N° 16246. Rég. Sears 249,99.



139⁹⁹
TÉLÉPHONE SANS FIL SONY 900 MHz
Mémoire 20 numéros, afficheur. Clavier lumineux. Balayage automatique. N° 16378. Rég. Sears 149,99.



NP0220901

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

Acoustic Research | Panasonic | ADVENT | SONY | HITACHI | BOSE | SANYO | RCA | Pioneer | Technics | JVC | SAMSUNG | ZENITH | KENWOOD

Falun Gong marque des points contre le pouvoir

PÉKIN — La veille du nouvel an chinois, le 23 janvier, l'épreuve de force entre le régime chinois et l'organisation d'inspiration bouddhiste Falun Gong a pris un tour un peu plus dramatique. Cinq personnes présumées adeptes du mouvement ont tenté de s'immoler par le feu, place Tiananmen. L'une d'entre elles est morte des suites de ses brûlures.

La tentative a été rapportée immédiatement par l'agence *Chine nouvelle*. Chose étonnante, puisque l'agence officielle est d'ordinaire muette sur les informations défavorables au régime et ne dit rien qui ne soit approuvé au préalable par le pouvoir. Depuis 18 mois que Falun Gong a été interdit, l'agence n'a jamais fait état des manifestations et des arrestations qui se produisent presque chaque jour sur la grande esplanade.

L'information a fait le tour des médias étrangers, mais les médias chinois ont attendu une semaine avant de la reprendre. Avec photos à l'appui — prises par les caméras de surveillance installées place Tiananmen — et interview à l'hôpital d'une survivante de la tentative d'immolation, une petite fille de 12 ans.

Entre-temps, des porte-parole de Falun Gong à Hongkong avaient affirmé qu'il s'agissait d'une manipulation de la part du régime en vue de discréditer l'organisation dans l'opinion publique chinoise.

Une certitude se dégage de cet obscure affaire : le pouvoir apparaît de plus en plus désemparé face au phénomène Falun Gong.

Le 1^{er} janvier dernier, un record a été atteint dans le face-à-face quotidien des policiers et des manifestants place Tiananmen: de 700 à 1000 personnes ont été interpellées et emmenées ce jour-là dans les fourgons de la police.

Peu après, le sujet — tabou depuis plus d'un an —, était abordé dans un éditorial du très officiel *Quotidien du peuple*, qui reconnaissait que le pouvoir avait échoué dans sa tentative d'éliminer l'organisation. À la suite de l'éditorial du quotidien qui sert toujours de référence et de caution aux autres médias chinois, la télévision a diffusé des reportages où d'anciens adeptes «repentis» racontaient comment Falun Gong avait acculé des gens au suicide ou provoqué la mort de malades à qui on a refusé des traitements médicaux.

Aveu d'échec et changement de tactique: après avoir qualifié Falun Gong de «secte diabolique», le gouvernement paraît vouloir instruire le dossier à coup d'images fortes pour monter l'opinion publique contre Falun Gong.

Dans cette nouvelle offensive, les autorités ont commencé à faire circuler une pétition à Pékin contre Falun Gong. De manière tout à fait symbolique, c'est à l'Université de Pékin, prestigieuse institution consacrée au savoir, que l'on a choisi de commencer à recueillir des signatures.

Cette campagne vise également les milieux universitaires dans lesquels Falun Gong a des adeptes. Car c'est une des caractéristiques de ce mouvement de ne pas toucher uniquement les couches sociales les plus défavorisées. On dit même que des personnes haut placées seraient sympathisantes.

Selon Falun Gong, plus de 50 000 personnes auraient été placées en détention, la plupart pour de courtes périodes, depuis la décision de mettre l'organisation hors la loi.

Multiforme, aux contours mal définis et paraissant croître en importance au fur et à mesure que la répression s'abat sur elle, l'organisation Falun Gong n'a pas de visage. Elle est insaisissable, à moins de vouloir mettre en prison des millions de personnes. Elle rassemble des paysans illettrés, des ouvriers, des universitaires, des entrepreneurs. C'est pourquoi elle représente un formidable défi pour le régime, peut-être le plus difficile à affronter.

Bien qu'elle se défende d'avoir des visées politiques, l'organisation Falun Gong attire de plus en plus dans ses rangs les mécontents de toutes sortes qui n'ont pas d'autres avenues pour exprimer leur insatisfaction.

Le 23 janvier au soir, les Chinois fêtaient l'arrivée de l'année du serpent. À Pékin, place Tiananmen, des dizaines de fourgons de police étaient garés. Des policiers et des soldats patrouillaient et contrôlaient l'identité des rares promeneurs aux différents accès de la place. Quelques heures avant le nouvel an, une atmosphère sinistre enveloppait encore une fois cette esplanade trop célèbre pour les drames qui s'y sont déroulés.

DEMAIN:
Le Canada en Chine

Admiration béate ou aversion non dissimulée: la Chine suscite à l'étranger des réactions contradictoires. Ses dirigeants sont souvent accueillis en Occident par des manifestations. Régulièrement dénoncée pour le traitement qu'elle réserve à ses opposants, la Chine est pourtant désormais solidement amarrée à la communauté internationale. Et elle compte bien se donner les moyens de le rester. À l'aube du voyage d'Équipe-Canada dans le pays le plus peuplé de la planète, qui s'amorce samedi prochain, voici le deuxième volet de notre reportage.



Photothèque La Presse

Pour faire oublier le souvenir des tanks de juin 1989, la place Tiananmen pourrait devenir une vaste esplanade pour les compétitions de volley de plage si Pékin est désigné pour organiser les Jeux olympiques de 2008. En mortaise, un adepte de Falun Gong faisant ses exercices sur la même place, en novem bre 1999.

L'incontournable empire du Milieu



SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

LA PRESSE EN CHINE

SAM	1 > Le paradoxe chinois
DIM	2 > La Chine dans le monde
LUN	3 > Le Canada en Chine

PÉKIN – Tout le long du parcours qui l'amènera de l'aéroport au centre-ville, Jean Chrétien pourra voir les nouvelles couleurs de la capitale: vert lime, orange acidulé, bleu pastel et rose pimpant, beaucoup de rose sur le béton des façades des immeubles résidentiels, sur les rampes des autoroutes et même recouvrant le dessous des viaducs et des passerelles pour piétons.

Mais ce n'est pas faire offense au premier ministre du Canada que de révéler que cette mise en beauté ne lui est pas directement destinée. Le hasard fait que sa visite précède de peu celle d'une délégation du Comité international olympique chargée d'évaluer la candidature de Pékin aux Jeux de 2008. C'est elle que la municipalité compte impressionner de la sorte. Et à voir le résultat, on peut dire qu'on n'a pas mérogé sur le budget peinture.

Il est vrai qu'avec ses arbres dénudés, ses pelouses sèches et son ciel souvent gris, la capitale n'est pas à son avantage au mois de février. Il y avait donc nécessité de frapper un grand coup.

Toute la Chine, unanime, appuie la candidature olympique de Pékin avec enthousiasme, si l'on en croit les médias chinois qui se gardent bien de rapporter des opinions divergentes quand il y en a. Par exemple, la lettre ouverte, signée par 119 Chinois — des opposants au régime et des parents d'opposants emprisonnés —, qui affirmait qu'attribuer les Jeux à Pékin dans le climat de répression qui prévaut en Chine serait contraire à l'esprit olympique.

Face aux quatre autres villes candidates, Istanbul, Osaka, Paris, et Toronto, Pékin avance l'argument de son poids démographique, du nombre de médailles qu'elle récolte aux Jeux olympiques d'été depuis qu'elle y participe, de sa capacité à les organiser dans de bonnes conditions pour les athlètes et les touristes, et du fait que ce serait logiquement au tour de l'Asie de les accueillir en 2008.

Mais la candidature de Pékin s'inscrit dans une plus large quête de reconnaissance au plan mondial que mène la Chine communiste depuis qu'elle a rompu son isolement après la mort de Mao, en 1976.

Pour occuper la place qu'elle pense lui revenir sur la scène internationale, la Chine a des atouts, des étapes à franchir et de mauvais souvenirs à faire oublier.

Les Jeux olympiques, ça ferait plaisir à l'ensemble de la population chinoise, qui aime le sport de compétition. Ce serait une récompense pour les athlètes chinois qui se sont brillamment illustrés à Sydney. Et cela, selon les responsables de la candidature, ce serait bon pour l'image de la Chine à l'étranger.

Par exemple, quoi de mieux pour effacer le souvenir des tanks, en juin 1989, place Tiananmen que de tenir sur cette vaste esplanade les compétitions de volley de plage? Il fallait y penser. Les organisateurs ont eu cette idée. Et ça se fera si Pékin est désigné pour organiser les Jeux de 2008. La décision du CIO sera annoncée au mois de juillet.

On peut déjà prévoir sans risque de se tromper qu'une nouvelle rebuffade serait très mal vécue par les dirigeants chinois et pour la population qui, depuis des mois, a été amenée à y croire, ce serait une défaite creve-cœur.

À ce moment-là, l'été prochain, l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), autre étape cruciale dans l'intégration de la Chine au commerce mondial, sera peut-être chose faite, puisque les principaux obstacles ont été levés. L'absence de la Chine et ses 1,3 milliard d'habitants de l'organisation qui définit les règles des échanges internationaux était considérée comme aberrante pour les tenants de la mondialisation, insultante pour les Chinois.

Bientôt reconnue comme partenaire commercial à part entière, ses dirigeants traités avec déférence et empressément par la plupart des gouvernements étrangers, la Chine n'en demeure pas moins infréquentable aux yeux de beaucoup.

C'est sur des sujets qu'elle considère comme des questions strictement intérieures que la Chine se retrouve souvent mise au banc des accusés: sa politique vis-à-vis du Tibet et de la province du Xinjiang, vis-à-vis de Taiwan et la situation des droits de l'homme sur son territoire.

Sur le Tibet, la Chine exerce sa domination sans états d'âme, considérant que ce territoire lui appartient et encore mieux, qu'elle l'a libéré du joug féodal et de la théocratie des moines bouddhistes.

Elle considère le chef spirituel des bouddhistes tibétains, le dalaï-lama qui vit en exil en Inde, comme un dangereux séparatiste et malgré des contacts indirects avec lui, elle continue de le traiter en ennemi de la Chine.

En même temps, la Chine s'efforce d'accroître son contrôle sur les activités religieuses au Tibet, notamment en intervenant dans le processus de sélection des chefs religieux. Par exemple, il existe deux successeurs au panchen-lama, le deuxième personnage du bouddhisme tibétain après le dalaï-lama. L'un désigné par des moines tibétains chargés de «reconnaître l'incarnation» de l'ancien panchen-lama, l'autre choisi par Pékin.

Les voyages de journalistes étrangers au Tibet sont limités et strictement encadrés.

Au nord du Tibet, dans la province du

Xinjiang, la majorité ouïghoure (parlant une langue turque de l'Asie centrale et de religion musulmane) affiche des velléités d'indépendance. Dans cette province riche en ressources minières, comme au Tibet, le processus de sinisation s'accélère. Pékin encourage l'établissement de populations «Han» (l'origine ethnique de la grande majorité des Chinois), parlant le mandarin.

Face au séparatisme ouïghour, la Chine manie le bâton: des exécutions de personnes «ayant porté atteinte à la sûreté de l'État» sont annoncées fréquemment dans les journaux.

Le problème de Taiwan est encore plus compliqué et il provoque avec régularité des poussées de ferveur patriotique dans les médias chinois et de fièvre belliqueuse chez les militaires. Avec l'élection l'an dernier de Chen Shui-bian, un indépendantiste, à la présidence dans l'île, la fureur des dirigeants chinois a atteint son paroxysme, faisant planer une sérieuse menace de dérapage entre la «province rebelle» et la «mère patrie».

Les dirigeants chinois ne manquent jamais une occasion de rappeler que Pékin se réserve le droit d'intervenir militairement contre l'île si elle se proclamait indépendante. Et de sommer les États-Unis de se tenir à l'écart d'un éventuel conflit avec Taiwan.

Séparées par un détroit d'environ 250 km de large, l'île de Taiwan et la Chine restent divisées par une guerre civile conduite il y a plus de cinquante ans, quand les forces communistes ont pris le pouvoir et forcé leurs adversaires nationalistes à trouver refuge dans l'île.

Pour la Chine, le problème de Taiwan ne peut se résoudre que par la réunification, pacifique ou autre, de l'île à la Chine continentale. Pour Taiwan, qui a évolué d'un régime de dictature à une véritable démocratie, la réunification ne pourra se faire qu'une fois que la Chine aura, elle aussi, réformé son système politique.

Le développement économique des régions côtières — en grande partie financé par des capitaux taïwanais —, est un facteur de rapprochement entre les deux rives du détroit. Mais le maintien d'un régime politique de parti unique en Chine contribue à éloigner la perspective d'un règlement proche.

La rétrocession en douceur de Hongkong en 1997 et l'absence de conflit majeur entre l'ancienne colonie britannique et ses maîtres de Pékin ont beaucoup fait pour apaiser les inquiétudes et la méfiance que l'empire du Milieu suscite à l'étranger.

Il est vrai que des sources de friction sont apparues entre le chef de l'exécutif hongkongais, choisi par Pékin, et le conseil législatif élu. Les journalistes travaillant pour des journaux de Hongkong qui ne sont pas totalement acquis au régime chinois se font souvent sermonner à Pékin. Le beau principe «un pays, deux systèmes», qui gouverne les relations entre Pékin et Hongkong a parfois été écorné, notamment en matière de poursuites judiciaires. Mais on a pu constater que ce principe était encore valide lorsque l'organisation Falun Gong, la bête noire de Pékin, a tenu le mois dernier une assemblée et des manifestations publiques à Hongkong. Une telle chose serait absolument impossible en Chine.

MONDE

Le bouclier, Washington va le faire

Les États-Unis veulent bien consulter les alliés, mais ça ne changera rien, prévient le chef du Pentagone

ROBERT BURNS
Associated Press

MUNICH – Le nouveau secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, s’est évertué hier à vouloir rassurer ses partenaires européens à propos du projet de bouclier anti-missiles NMD (National Missile Defense). Le NMD « n’est une menace pour personne », a-t-il assuré lors de la Conférence sur la sécurité de Munich en ajoutant que son pays ne changera pas d’avis.

Mis entre parenthèses par Bill Clinton l’été dernier, ce projet est vivement critiqué par la Russie et la Chine, mais il est également désapprouvé par la France et plusieurs pays membres de l’OTAN qui voient dans le NMD une possible relance de la course aux armements. Washington argue qu’il est uniquement destiné à se défendre contre une attaque d’« États voyous » comme l’Iran ou la Corée du Nord.

Lors de son discours à Munich, M. Rumsfeld n’a pas donné de calendrier de mise en place du bouclier. Il a en tout cas pris soin de préciser que si les Alliés seront consultés, ils ne devront pas s’attendre à ce que l’administration Bush change d’avis.

« Aucun président américain ne peut dire de façon responsable que sa politique de défense est conçue de façon à ce que le peuple américain soit laissé sans défense contre des menaces dont on sait qu’elles

existent », a-t-il notamment lancé en enfonçant le clou : le NMD « n’est une menace pour personne. C’est un fait. Personne ne doit s’en inquiéter, à part ceux qui voudraient menacer d’autres ».

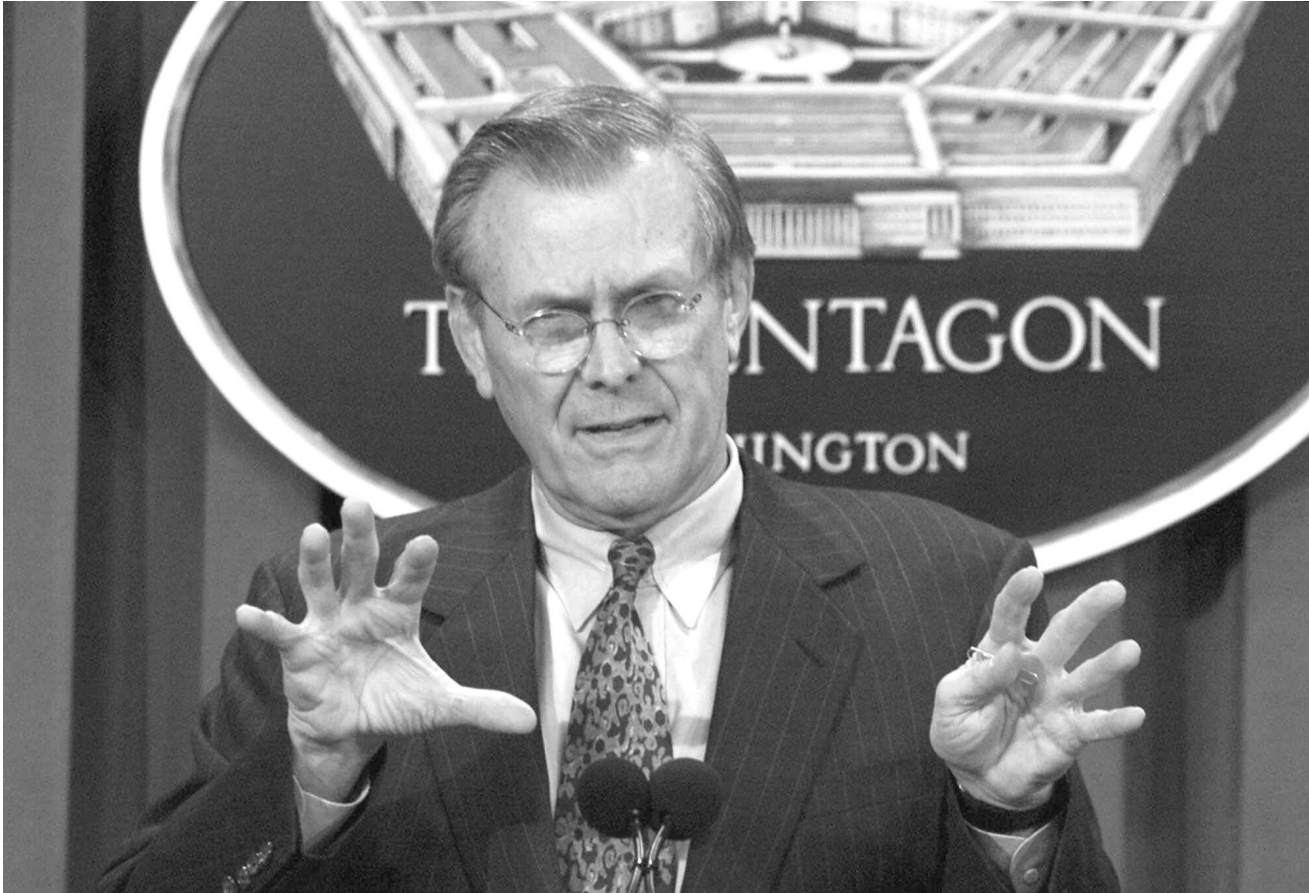
Dans la matinée, le patron du Pentagone avait confié à la presse que le système envisagé était trop limité dans son envergure pour affaiblir la capacité de dissuasion de l’arsenal stratégique russe. « Ils savent et nous savons et vous savez que le système dont on discute actuellement ne concerne en aucun cas l’arsenal russe » qui compte 6000 têtes nucléaires, a-t-il ainsi assuré.

Ancien ambassadeur des États-Unis à l’OTAN et déjà secrétaire à la Défense sous Gerald Ford, M. Rumsfeld devait profiter de la conférence munichoise pour rencontrer ses homologues au sein de l’OTAN, dont les ministres britannique, allemand et italien.

Dès l’ouverture de la conférence, le chancelier allemand Gerhard Schroeder a voulu apaiser les tensions en exhortant le camp européen à ne pas laisser la question du bouclier parasiter les relations transatlantiques et à attendre de connaître en détail le plan américain.

« Nous devrions oeuvrer ensemble en vue de préserver et, lorsque ce sera possible, de développer nos acquis en matière de politique de contrôle des armements », a-t-il lancé. « Il est par conséquent très important pour nous Européens d’échanger fréquemment nos idées avec la nouvelle administration américaine, au sein des structures de l’OTAN, à propos du projet de bouclier anti-missile. »

Évoquant les inquiétudes de Moscou et de Pékin, M. Schroeder



Phptp AP

Le nouveau secrétaire à la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, a paru traduire hier, lors d’une conférence internationale sur la défense à Munich, ce que plusieurs analystes anticipent de l’administration Bush : un nouvel unilatéralisme américain dans le monde, en matière de défense en l’occurrence.

a ajouté qu’Européens et Américains devaient discuter des conséquences de la mise en place de ce bouclier sur les relations avec la Chine et la Russie. Ce débat, qui devra se dérouler dans un climat de « confiance », permettra de produire dans les semaines et les mois à venir « une décision raisonnable ».

Depuis des mois, la Russie af-

firme que le NMD menacerait la stabilité internationale car il constitue une violation du traité anti-missiles balistiques ABM de 1972. Ce dernier interdit en effet le déploiement de tout système anti-missile protégeant un pays entier. Si Washington met son plan à exécution, Moscou menace de ne plus respecter les accords sur la limitation du nombre de missiles à lon-

gue portée.

Le chef de la diplomatie russe Igor Ivanov avait rappelé jeudi à Genève devant les 66 pays membres de la Conférence sur le désarmement qu’il était « illusoire » pour les États-Unis de penser qu’ils pouvaient créer eux-mêmes « des îlots de bien-être et de stabilité isolés dans le monde d’aujourd’hui » via le système NMD.

Les Indiens d’Équateur bravent l’état d’urgence

QUITO – L’état d’urgence décrété vendredi en Équateur par le président Gustavo Noboa n’a pas fait reculer les Indiens, décidés hier à poursuivre la lutte contre la dollarisation après avoir provoqué il y a un peu plus d’un an la chute du président Jamil Mahuad.

Un calme absolu régnait en fin de matinée à Quito, capitale andine nichée à 2800 mètres d’altitude. Ses 1,5 million d’habitants vquaient à leurs occupations malgré la suspension en principe du droit de circuler librement.

En révolte contre le remplacement l’an dernier de la monnaie nationale, le sucre, par le dollar, suivi d’une hausse au 1^{er} janvier de 100 % des prix des combustibles et de 75 % des tarifs des transports publics, les Indiens continuent d’exiger le gel de ces mesures qui frappent en priorité leur communauté.

L’échec des négociations vendredi entre le pouvoir et les délégués indiens, suivi de leur exigence de ne dialoguer qu’avec le chef de l’État, ont conduit Gustavo Noboa à décréter l’état d’urgence face à une agitation sociale de plus en plus aiguë.

Les policiers des Groupes d’opérations spéciales (GOE), une centaine au total, n’étaient visibles à Quito qu’aux quatre coins de l’université, siège de la mobilisation indienne, au nord de la ville.

Six mille quichuas, shuars et autres ethnies cayapas continuent d’être rassemblés sur son campus et se refusent de l’évacuer tant que le train de hausses n’aura pas été aboli.

« Notre révolte se poursuit, mais elle est pacifique et nous sommes toujours favorables à un dialogue au plus haut niveau », a déclaré à l’AFP Antonio Vargas, président de la puissante Confédération des nations indiennes d’Équateur (CONAIE).

L’agitation indienne se poursuit à l’intérieur du pays, dans « l’avenue des volcans », ce couloir de vallées andines blotti

entre des dizaines de volcans aux neiges éternelles. Plusieurs routes, au nord vers la Colombie et au sud en direction du Pérou, sont encore bloquée par les Indiens, mais aucun incident n’a été enregistré.

Le 24 janvier, une centaine d’Indiens avaient été interpellés, et quatre d’entre eux blessés, à 80 km au sud de Quito, après des heurts avec la police.

Le décret sur l’état d’urgence prévoit la « suspension des garanties constitutionnelles comme l’inviolabilité des domiciles privés, le droit de circuler librement ainsi que la liberté d’association et de réunion politiques ».

La presse n’a pas été touchée par ce décret. « Il n’est jamais passé par la tête du président de toucher à la liberté d’expression », a déclaré à l’AFP Alfredo Negrete, secrétaire d’État à la Communication de Gustavo Noboa.

Engagée par Jamil Mahuad et appliquée par son successeur, Gustavo Noboa, en mars dernier, la dollarisation s’est traduite par une inflation de 91 % en 2000.

Principales victimes de la crise économique, les quelque 4 millions d’Indiens, sur une population de 12,5 millions d’habitants, sont présents dans le pays depuis 12 000 ans et ont une langue commune, le quechua.

Arrêté mardi pour « menaces contre l’ordre public », Antonio Vargas avait été libéré jeudi. Figure emblématique du mouvement indien, ce paysan amazonien de 40 ans, à la petite taille (1,65 m) qui contraste avec la force de ses larges épaules, avait été le principal instigateur du coup d’État du 21 janvier 2000.

À l’issue du soulèvement de 10 000 Indiens à Quito, un putsch avait renversé l’ancien président Jamil Mahuad. Un triumvirat, composé du général Carlos Mendoza, du juriste Carlos Solorzano et d’Antonio Vargas, avait pris le pouvoir peu avant minuit.

Le coup d’État s’était terminé quatre heures plus tard avec la remise du pouvoir, par le général Mendoza, à Gustavo Noboa, alors vice-président de Jamil Mahuad.



Photo AFP

Un soldat monte la garde devant l’Assemblée nationale à Quito, capitale de l’Équateur, où le président Gustavo Noboa vient de décréter l’état d’urgence, en raison des protestations persistantes des Indiens du pays, notamment contre la dollarisation de la monnaie.

Sharon ne fait même plus campagne

Lavé dans les sondages, Ehoud Barak remonte en piste en vue du scrutin de mardi

JACQUES PINTO
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Le travailliste Ehud Barak, donné battu à l’élection au poste de premier ministre israélien de mardi par le chef de la droite Ariel Sharon, est reparti en campagne hier soir, aussitôt après la fin du Shabbat, le repos hebdomadaire juif.

À son programme deux meetings : le premier à Kiryat Shmona, en Haute Galilée (nord), proche de la frontière libanaise, le second dans la région de Tel-Aviv.

Pour son rival, aucune réunion électorale n’est prévue. Il semble certain de sa victoire. « Si je gagne, et je suis sûr que je vais gagner, j’appellerai le soir même M. Barak et son parti à se joindre à un gouvernement d’union nationale », a

déclaré M. Sharon dans une interview vendredi à la télévision russe RTR.

C’est la première fois que M. Sharon, resté jusqu’ici prudent sur l’issue du scrutin, en dépit des derniers sondages le donnant grand vainqueur, reconnaît que pour lui, désormais, le pouvoir est à portée de main.

Depuis début janvier, en effet, dans tous les sondages, il n’est pratiquement jamais descendu au-dessous de la barre des 50 % des intentions de vote, distançant même le premier ministre sortant, selon l’un des derniers sondages, de 21 points.

Dans le camp travailliste, selon les médias locaux, les couteaux sont déjà tirés en vue des luttes internes qui ne manqueront pas de s’enclencher au lendemain du scrutin

du 6 février pour le contrôle du parti menacé d’éclatement dans le cas d’un ralliement de ses ténors à Sharon au sein d’un cabinet d’union nationale.

Ehud Barak, le dos au mur, s’efforce d’afficher un calme olympien.

Il s’est même risqué, vendredi soir, à sortir de sa légendaire réserve pour paraître sur le plateau d’une émission de variétés populaire de la télévision israélienne, dans une tentative désespérée de rétablir le courant entre lui et les électeurs.

Le même soir, sur la même chaîne, dans une interview exclusive, l’ex-président américain Bill Clinton, très aimé des Israéliens, s’est dit « plein de respect » pour les risques pris, selon lui, par M. Barak pour faire la paix avec les Palestiniens.

Une façon pour Bill Clinton de prendre position en faveur de M. Barak, objet de féroces attaques du camp nationaliste et de M. Sharon, qui l’accusent d’avoir mis le pays en danger par les concessions qu’il se disait prêt à faire aux Palestiniens.

Il a également pris l’initiative d’un appel téléphonique au président russe Vladimir Poutine, pour, officiellement, « informer le président russe de la situation en Israël ».

Un signal en direction des immigrants russes en Israël, très courtisés par les deux camps. Ils sont plus d’un million et représentent environ 20 % du corps électoral israélien.

Pour de nombreux éditorialistes israéliens, déjà lâché par une partie de son propre camp, Barak livre

une bataille perdue d’avance et les travailistes, selon le mot de l’un d’eux, « dansent leur dernier tango sur le Titanic ».

Sur le terrain, de nombreux incidents armés ont été signalés dans les territoires palestiniens faisant au moins un blessé par balle, un Palestinien qui passait près de la colonie de Netzarim, dans le centre de la Cisjordanie, sur une charrette tirée par un âne.

Un autre Palestinien, Abdallah Mahmoud Abou Kirch, 21 ans, blessé lundi par des tirs de soldats israéliens, a succombé hier à ses blessures à Gaza.

Son décès porte à 394 le nombre de morts depuis le 28 septembre, date du début de l’Intifada (soulèvement palestinien) : 329 Palestiniens, un Allemand, 13 Arabes israéliens et 51 autres Israéliens.

Affaire Elf : l'explosif Monsieur Sirven est de retour



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — Alfred Sirven n'a peut-être pas, comme il s'en vante « de quoi faire sauter vingt fois la République ». Mais en tout cas il est l'homme qui détient les secrets de loin les plus explosifs sur la politique française des années 90-95. Disons, en gros, des secrets à trois milliards de francs, l'équivalent de 600 millions de dollars canadiens.

Le mystérieux « Monsieur Alfred », en cavale depuis décembre 1997 aux Philippines, et qui a été arrêté jeudi par la police et extradé vers l'Europe, avait géré de 1989 à 1993, sous la présidence du « socialiste » Le Floch Prigent, les caisses noires du pétrolier Elf-Aquitaine. Ce qui représentait la bagatelle de 800 millions de francs par année de commissions occultes, mallettes bourrées de billets ou virements compliqués dans des paradis fiscaux exotiques.

Tout cet argent noir, destiné à payer à l'étranger les énormes commissions indispensables — dit-on — pour décrocher des contrats juteux (achat, exploration, forage etc.), avait semble-t-il servi à bien d'autres choses.

On soupçonne les services d'Alfred Sirven d'avoir versé environ 50 millions de dollars canadiens au parti d'Helmut Kohl en vue de

sa réélection en 1994. Sur ordre de Mitterrand, on suppose. Les juges détiennent une liste de 44 noms correspondant à autant d'emplois fictifs versés par Elf Aquitaine International, c'est-à-dire l'officine de Sirven à Genève. On y trouve un député européen, la secrétaire d'un ancien ministre, une épouse de chef d'État africain, diverses personnalités liées à la gauche, des membres de l'entourage de Charles Pasqua, un leader de la droite. Entre autres.

Ajoutons à cela l'affaire Dumas-Deviers-Joncour. Depuis deux ou trois ans déjà, on sait qu'Elf International a donné 65 millions de francs à Christine Deviers-Joncour, en avantages divers, salaires et méga-commissions versées en Suisse : tout cela en échange d'un « travail » apparemment fictif. À ce détail près que Mme Deviers-Joncour était à ce moment-là la maîtresse de Roland Dumas, intime du président Mitterrand et ministre des Affaires étrangères. Le retentissant procès qui a commencé il y a deux semaines à Paris a pour but d'établir si M. Dumas a oui ou non touché une partie de cette petite fortune. En échange de services rendus.

Depuis l'ouverture du procès « Elf-Dumas », le 22 janvier dernier à Paris, un fantôme hantait les débats. Un fantôme bien commode, puisqu'il permettait à chacun des accusés mis en difficulté sur un aspect du dossier de renvoyer la balle dans sa direction. Mme Deviers-Joncour n'avait-elle pas touché cette fortune pour un travail fictif ? « Pas du tout, j'ai fait du travail de lobbying pour Elf, jour et nuit, répond l'intéressée : Sirven en a la preuve. » De son côté, Le Floch Prigent nie avoir jamais été au courant ni de l'embauche de Mme Deviers-Joncour, ni du paiement par Elf de son appartement à 17 millions de francs : « C'était le domaine réservé de Sirven. » Même système de défense pour Roland Dumas : quel dommage qu'Alfred Sirven ne soit pas là pour expliquer qu'il n'a rien à voir dans cette affaire ou avec les largesses de la maison Elf !

Eh bien justement, puisque tout le monde feignait de l'appeler au secours, voilà que le légendaire Alfred Sirven refait soudain surface. Le coup de théâtre s'est produit jeudi dernier avec son arrestation en grande banlieue de Manille. Simple coïncidence : cela s'est passé quelques jours à peine après la chute pour corruption aggravée du président Estrada. Sirven avait de l'argent, beaucoup d'argent, et comme par hasard, la police n'avait jamais réussi à le localiser au fil de ses perpétuels changements de résidence depuis janvier 1999, date à laquelle les responsables français commencent à le rechercher véritablement. De fait, des journalistes de Paris-Match avaient réussi à le retrouver avant la police philippine, dans la luxueuse villa qu'il occupait alors à Manille.

Mais les autorités françaises étaient-elles de leur côté si pressées de mettre la main sur cette éminence grise, qui détenait tant de secrets ? Avait-on suggéré en haut lieu qu'il valait mieux, dans ce dossier « Elf-Dumas », laisser de côté le personnage explosif de Sirven ? À l'été de 96, des personnalités étaient déjà en détention préventive. Mais ce n'est qu'en mai 97 qu'on lance un mandat d'arrêt contre Sirven, qui n'a pas répondu à une convocation de la police. Il demeurera tranquillement à Genève jusqu'en décembre 97, avant de déménager aux Philippines, presque au grand jour. Le cherche-t-on vraiment ? En janvier 99, on s'avise que l'avis de recherche lancé par la justice n'a pas été émis pour tous les pays, et qu'on ne le recherche même pas en-dehors de l'Europe. L'affaire est devenue tellement grosse — notamment dans les médias — que la vraie chasse à l'homme va alors commencer et que, pour la première fois, des policiers français vont débarker à Manille. Sirven, forcé de déménager régulièrement, a encore des protections au sein du régime Estrada : cela lui assurera vingt-cinq mois supplémentaires de cavale. Le rideau est finalement tombé jeudi après-

midi, Sirven illégal était expulsé des Philippines et mis sur un avion pour Paris dès le vendredi. On s'attendait donc à le voir faire irruption au procès en cours dès cette semaine. Avec les risques de déflagration prévisibles, à la fois pour les accusés actuels, et pour une partie de la classe politique. Au-delà des déclarations de victoire et de satisfaction, on pouvait imaginer les angoisses et les insomnies de certains : Alfred allait-il se taire, ou bien tout déballer ?

Il était écrit dans le ciel que ce feuilleton connaîtrait des rebondissements sans fin. Une cellule à la prison de la Santé était déjà réservée pour l'artiste, et les juges devaient l'entendre dès samedi après-midi. On apprend alors que Sirven était... retenu en Allemagne où il devait simplement transiter. Le grain de sable.

L'incompréhensible « gaffe » judiciaire

Sirven et son escorte avaient raté l'avion d'Air France. Il fut décidé alors de prendre le prochain vol pour l'Europe, et qui allait à Francfort. De là on le ramènerait à Paris. C'était sans compter sur les textes de loi concernant les mandats d'arrêt internationaux. À Francfort, les autorités se devaient d'arrêter Sirven puis de répondre à la demande d'extradition de la France. Premier cas de figure : Sirven acceptait son extradition, ce qui semblait le cas samedi, et c'était alors une affaire de quelques jours. Ou bien il s'y opposait... et l'extradition demanderait alors plusieurs mois.

D'où la question posée par des membres de l'opposition en France — et dans l'éditorial du *Monde* : la bourde commise par la France (qui aurait pu envoyer un avion spécial à Manille) est-elle véritablement le résultat d'une « distraction » ? Ou bien a-t-on délibérément trouvé ce prétexte pour gagner du temps à tout prix, et retarder fût-ce de quelques mois le retour de l'encombrant Monsieur Alfred ?

Alfred Sirven attend à Francfort sa rentrée en France

MELISSA EDDY
Associated Press

FRANCFORT — Alfred Sirven attend dans une maison d'arrêt allemande de rentrer en France, probablement la semaine prochaine. Son escale en Allemagne s'est révélée hier plus longue que prévue : l'ancien numéro deux de Elf, arrêté la veille aux Philippines, a été interpellé à son arrivée à Francfort avant d'être placé sous écrou extraditionnel.

L'Allemagne a en effet décidé d'appliquer à la lettre les accords de Schengen. Une demi-heure après l'atterrissage de son avion sur une piste isolée du principal aéroport de Francfort, hier à 6 h 50, Alfred Sirven, qui était censé embarquer à bord d'un appareil militaire français pour rentrer en France, a été interpellé par des policiers, qui avaient attendu que sortent tous les passagers de ce vol régulier de la Lufthansa. L'avion français restait à Francfort en attendant son passager.

Quelques heures après son interpellation, Alfred Sirven, 74 ans, était conduit à bord d'un fourgon de police vert au palais de justice de Francfort où il a été présenté à la juge Eva-Maria Wagner. La magistrate a déclaré à l'Associated Press qu'elle s'était acquittée des formalités prévues, à savoir qu'elle lui avait demandé de confirmer son identité et l'avait informé du contenu des mandats d'arrêt lancés contre lui.

Alfred Sirven a refusé de répondre à des questions sur les soupçons dont il fait l'objet et sera interrogé à nouveau, a précisé la juge, expliquant qu'une décision sur son extradition devait intervenir probablement la semaine prochaine.

En tous cas, il est prêt à revenir à Paris, a ajouté son avocat allemand, Susanne Wagner : « Il est d'accord pour son extradition. Il veut comparaître devant un tribunal français », a-t-elle déclaré devant le Palais de Justice de Francfort.

Selon le ministère français de la Justice, Alfred Sirven a été placé sous écrou extraditionnel. Des responsables allemands ont déclaré qu'il avait été emmené à la maison d'arrêt de Weiterstadt, près de Darmstadt, au sud de Francfort.

Le procureur de Francfort devait

ensuite notifier à Alfred Sirven l'article 66 de la convention de Schengen par lequel celui-ci consent à revenir en France sans passer par la procédure d'extradition. Alfred Sirven pourrait être ainsi rapatrié dans les plus brefs délais en France.

Cette audition à Francfort n'est pas liée officiellement au volet allemand de l'affaire Elf, mais à la procédure judiciaire prévue par les accords de Schengen. Les autorités allemandes ont ainsi justifié leur décision auprès du ministère français de la Justice en expliquant dans un fax adressé à la chancellerie qu'« une remise immédiate (de bord à bord) comporte trop de risques juridiques ».

Les autorités allemandes ont choisi de procéder au titre de l'article 95 de l'accord de Schengen qui régit l'espace judiciaire européen, aux vérifications juridiques dans le cadre de la notification des quatre mandats d'arrests internationaux lancés par la justice française à l'encontre d'Alfred Sirven.

Alfred Sirven est jugé par défaut en France depuis le 22 janvier devant le tribunal correctionnel de Paris en marge de l'affaire Elf. Il est poursuivi pour recel d'abus de biens sociaux et complicité d'abus de biens sociaux.

Ce contretemps devrait avoir des répercussions sur le procès de Roland Dumas et de Christine Deviers-Joncour. L'instruction à l'audience s'était terminée mercredi, et le ministère public devait prendre lundi ses réquisitions à l'encontre des sept prévenus, dont Alfred Sirven.

Initialement, Alfred Sirven aurait dû être entendu samedi en début d'après-midi au pôle financier du palais de justice de Paris par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky en charge de l'affaire Elf, lesquelles ont lancé deux mandats d'arrêt internationaux à son encontre.

La justice allemande s'intéresse, elle aussi, à l'ancien numéro deux du groupe pétrolier Elf, dans le cadre de l'affaire des pots-de-vin qui auraient été versés à la CDU lors de la vente à Elf en 1992 de la raffinerie de pétrole de Leuna, en ex-Allemagne de l'Est. Le nom de l'ex-chancelier allemand Helmut Kohl a été cité dans ce scandale de corruption.



Photo AFP

Alfred Sirven, à qui des officiers de la police philippine ont passé les menottes avant son départ à destination de Francfort, où il attend son extradition vers la France.

En Allemagne, l'ombre de l'affaire Leuna plane sur Sirven

Agence France-Presse

FRANCFORT — La justice allemande s'intéresse à Alfred Sirven en raison du rôle qu'il aurait pu jouer dans le versement de commissions au parti conservateur CDU à l'occasion de la vente à Elf-Aquitaine d'une raffinerie dans l'ex-RDA, ce qui a toujours suscité de la part du parti de l'ancien chancelier Helmut Kohl des démentis catégoriques.

L'homme-clé de l'affaire Elf-Aquitaine n'a pas été interpellé hier à sa descente d'avion à Francfort en raison du dossier Leuna. Il ne fait pas l'objet d'une inculpation dans cette affaire de la part de la justice allemande.

Manifestement, les autorités allemandes entendaient davantage respecter à la lettre la procédure les obligeant à signifier au septuagénaire les mandats d'arrêt pesant sur lui dès lors qu'il avait posé pied sur le sol allemand. En l'occurrence le tarmac de l'aéroport.

Mais le témoignage d'Alfred Sirven pourrait un jour aider la justice allemande à éclaircir certains as-

pects de l'affaire Leuna.

Le Parquet de Sarrebruck (ouest) instruit en effet une affaire de « blanchiment » d'argent au centre de laquelle se trouve l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer, proche de la CDU et intermédiaire dans le rachat en 1992 par Elf-Aquitaine de la raffinerie Leuna et du réseau de stations-services Minoel, en ex-RDA.

Selon la presse allemande et française, des commissions versées par Elf ont pu atterrir dans les caisses de la CDU de l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl.

Une thèse avancée par certains journaux voudrait que l'ancien président français François Mitterrand aurait fait verser plusieurs millions de marks par le groupe pétrolier à son ami Helmut Kohl, pour soutenir sa campagne électorale de 1994. La CDU a catégoriquement démenti.

La justice allemande n'est pas la seule concernée par Leuna puisque trois juridictions nationales (Allemagne, France, Suisse) travaillent en parallèle sur le dossier.

Un juge d'instruction de Genève,

Paul Perraudin, enquête depuis plusieurs années sur cette affaire suite à une demande d'entraide judiciaire de la France et à des soupçons de blanchiment d'argent en Suisse.

Deux magistrats-instructeurs parisiens, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, enquêtent également sur des commissions versées par Elf lors du rachat de Leuna (mais aussi pour celui de la raffinerie espagnole d'Ertol). Ils soupçonnent, sans en avoir la preuve, l'existence de circuits de financement politique.

Ils ont lancé des mandats d'arrêt internationaux contre un homme d'affaires britannique d'origine irakienne, Nadhmi Auchi, un ancien officier du service d'espionnage français (DGSE), Pierre Lethier, ainsi que contre l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer, tous trois ayant joué dans cette affaire le rôle d'intermédiaires, empochant au passage d'importantes commissions (25 millions d'euros ou 23,5 millions de dollars pour Dieter Holzer).

Sous Bush, la Maison-Blanche renoue avec la religion

d'après AFP

WASHINGTON — Le président George W. Bush, raillé pendant sa campagne électorale pour avoir affirmé que son penseur préféré était Jésus, a fait entrer la religion par la grande porte à la Maison-Blanche.

Quelques instants après avoir prêté serment en posant la main sur une Bible, le nouveau président a donné le ton.

Lisant son premier discours présidentiel, il s'est laissé aller à une mystérieuse réflexion mystique, af-

firmant qu'un « ange chevauche le tourbillon et dirige cette tempête ».

Au lendemain de son arrivée au pouvoir, il a décrété une journée nationale de prière, annonçant dans la foulée un plan destiné à aider les enfants en difficulté scolaire, dans les écoles publiques, à intégrer des établissements privés, souvent religieux.

Il a peu après défendu avec ardeur un projet d'allocations de fonds publics aux oeuvres sociales des organisations religieuses américaines.

« Mêler de la sorte la religion à la politique est sans précédent pour un président en fonction depuis deux semaines », estime Alan Lichtman, un historien spécialisé dans l'histoire de la présidence américaine à l'American University, à Washington.

« D'autres présidents ont insisté sur leurs racines religieuses, utilisé des symboles religieux, rencontré des dignitaires religieux, ou empreint leurs discours de référence à la religion », tel Ronald Reagan qui en empruntait parfois à saint Au-

gustin (« la ville de lumières sur la colline »), a ajouté le professeur.

Mais rarement, selon lui, la religion a joué un rôle aussi important et si rapidement dans une administration, exception faite de John Kennedy, le premier président catholique, dont certains ont pu craindre des relations trop étroites avec le Vatican.

Durant sa campagne, George W. Bush — un méthodiste qui se plonge quotidiennement dans la Bible — avait fait part de ses liens avec le révérend Billy Graham, éga-

lement conseiller spirituel de plusieurs présidents.

Billy Graham est celui qui, selon le président Bush, l'a aidé à cesser de s'adonner à l'alcool, une décision qu'il prit au lendemain de son 40^e anniversaire, en juillet 1986.

La foi « m'a soutenu dans des moments de réussite et de déception. Sans elle, je serais une personne différente. Sans elle, je ne serais sans doute pas ici aujourd'hui », a-t-il affirmé cette semaine lors d'un traditionnel petit-déjeuner national de prière.



PARCOURUE PAR RÉAL PELLETIER

LA PRESSE D'AILLEURS

The Washington Post

The Miami Herald

La patiente 6587-0069 est morte

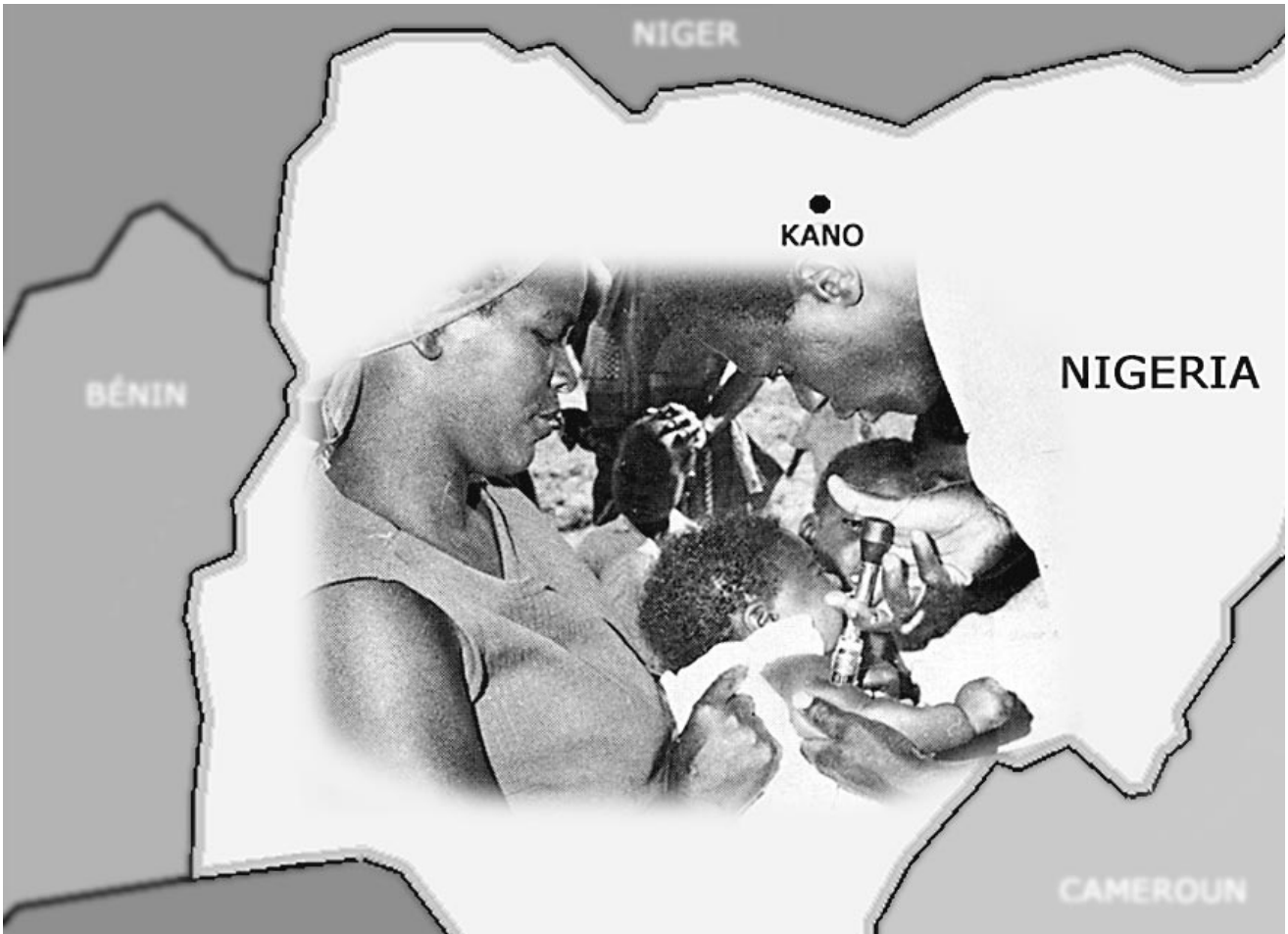
Les grandes pharmaceutiques testent maintenant, pour nous, plein de médicaments dans le tiers-monde

La personne portant le matricule 6587-0069 est morte. Le matricule 6587-0069, c'était une Nigériane de 10 ans affectée d'une attaque de méningite, qu'une grande société pharmaceutique américaine a traitée avec un médicament non approuvé pour les enfants aux États-Unis. Les grandes pharmaceutiques multiplient ces dernières années les tests de médicaments dans le tiers-monde, où les conditions sont généralement moins rigoureuses et moins onéreuses qu'en Amérique ou en Europe. Bien que ces tests soient faits généralement selon des normes professionnelles élevées, il se trouve des cas où, semble-t-il, on procède à ces tests dans des conditions que réprouverait la Federal Drug Administration (FDA), l'agence américaine qui a autorité en la matière chez nos voisins.

Un reporter du *Washington Post* a trimé sur un cas de cette nature survenu au Nigeria en 1996. Il a voulu savoir si la fillette portant le matricule 6587-0069 soumise à un test par la société Pfizer aurait pu survivre à sa méningite, si elle avait plutôt été traitée avec les antibiotiques conventionnels. Il ne le saura jamais. Tout ce qu'on sait, c'est que l'enfant a absorbé pendant trois jours l'antibiotique oral Trovan mis au point par Pfizer plutôt que des médicaments approuvés, avant de s'éteindre. Mais chemin faisant, le journaliste a décelé, dans l'ensemble de la procédure expérimentale de Pfizer appliquée dans ce coin reculé du Nigeria, des pratiques pour le moins expéditives, qui échappent aux normes exigées par la FDA en pareilles circonstances aux États-Unis.

Les tests de Pfizer au Nigeria

Les tests faits sur des enfants par Pfizer contre la méningite au Nigeria ont une histoire simple et rapide. Au tournant de 1996, un chercheur de Pfizer attrape sur Internet une information selon laquelle le Nigeria est aux prises avec une épidémie de méningite. Il se trouve que Pfizer, une des grandes boîtes pharmaceutiques américaines, sue déjà sur le dossier. L'antibiotique oral Trovan, particulièrement rapide et agissant sur les bactéries, n'a pu à ce jour être homologué pour usage sur les enfants aux États-Unis. S'il le devenait, des analystes de Wall Street prédisent un chiffre de ventes annuel d'un milliard de dollars dans le monde. L'antibiotique oral Trovan aurait l'insigne avantage, chez les enfants du tiers-monde ou d'ailleurs, d'être absorbé facilement, sans recours à des personnels et des infrastructures comme c'est le cas avec les in-



Photomontage PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

traveineuses. Mais voilà : il n'y a pas suffisamment de cas d'enfants atteints de méningite dans l'espace américain pour mener une expérience concluante. L'épidémie de méningite — elle aura fait près de 16 000 morts — qui ravage le Nigeria et la région arrive à point nommé pour Pfizer.

En peu de temps, une équipe part pour le Nigeria et s'installe dans un hôpital de la ville de Kano, un nom qui ne dit rien parce que c'est le tiers-monde, mais une ville qui fait quand même ses deux millions d'habitants. Aux États-Unis pourtant, on met au moins un an à préparer le terrain pour un test de ce genre. À Kano, l'affaire est réglée en six semaines. Pfizer obtient rapidement toutes les autorisations nationales nécessaires, mais le fait n'impressionne guère le reporter du *Post*, qui rappelle discrètement par ailleurs que le filet gouvernemental du Nigeria est l'un des plus poreux au monde.

Quand Pfizer s'installe à l'hôpital de Kano, une équipe de Médecins sans frontières est déjà là, qui traite une centaine de nouveaux cas par jour. L'arrivée de Pfizer bouscule au passage Médecins sans frontières. Les gens de Pfizer pigent 200 cobayes, parmi lesquels se trouve le matricule 6587-0069 :

0069, c'est l'identité de la patiente ; 6587, c'est pour le site d'expérimentation. Le test, lui, porte le numéro 154-149.

6587-0069 mourra, comme mourront d'ailleurs 11 des jeunes patients soumis au test. Le taux de succès — ou d'insuccès — de l'antibiotique oral de Pfizer avoisine celui des antibiotiques traditionnels, dans le contexte de Kano.

Normes adaptées

N'empêche, les tests pratiqués par l'américaine Pfizer à Kano, dans le fond du Nigeria, ne respectent pas les normes américaines. Dans le cas de malades atteints de méningite par exemple, il est généralement convenu aux États-Unis qu'un patient reçoive des intraveineuses à action rapide ; la majorité des jeunes cobayes de Kano ont eu plutôt droit à la pilule orale directe Trovan, de Pfizer. Stephen Chartrand, chef du département de pédiatrie de l'Université Creighton, aux États-Unis, comprend mal qu'on ait pu agir ainsi.

La pilule Trovan, permise pour les adultes aux États-Unis, n'a jamais été autorisée pour les enfants. Mais c'est au Nigeria que Pfizer va la tester sur les enfants. Et même chez les adultes, des utilisateurs

ont déjà souffert d'effets secondaires au foie, certains entraînant la mort, au point où des instances européennes en ont interdit la prescription. Évariste Lodi, de Médecins sans frontières à Kano, regarde aller les gens de Pfizer et n'en revient pas : « Je leur interdirlais le droit de pratique », dit-il.

Ensuite, l'hôpital impliqué offre des conditions sanitaires lamentables pour ce genre d'expérimentation. C'est le genre d'établissement, note le reporter du *Washington Post*, où les rats ont le loisir d'aller grignoter les cadavres qui peuvent s'y trouver dans les coins. Des ailes entières de cet hôpital n'ont ni eau courante, ni électricité, et les murs portent des traces d'excréments et de sang.

Quand les gens de Pfizer se sont pointés dans cet hôpital, selon des témoins de Médecins sans frontières, ils ont fait main basse sur les meilleurs lits, qu'auraient normalement obtenus des patients à l'article de la mort, et qu'on a refoulés alors sur des grabats à l'extérieur de l'immeuble, selon le témoignage d'une infirmière belge, Karin de Jonge, de Médecins sans frontières. Elle précise que Pfizer a embrigadé dans son opération les meilleurs médecins et infirmières nigériens disponibles, avec suppléments de



The Washington Post

Fichés

UNE ENQUÊTE du *Washington Post*, faite par une batterie de trois journalistes, interpelle tout le processus d'adhésion « volontaire » à des tests de médicaments. Un Estonien s'est retrouvé un jour dans une clinique suisse pour tester ce qu'il croyait être « une sorte de vitamine », mais pour découvrir que c'est un médicament qu'on lui servait. La formule signée était en allemand, langue qui lui était inconnue. Cette clinique accueillait des personnes vulnérables : réfugiés et drogués. Elle a fermé depuis, et fait l'objet d'enquête. L'Université Johns Hopkins a recensé les travaux de 500 inspecteurs américains envoyés de par le monde et qui ont constaté que les formules signées par les « volontaires » dans leur ensemble visent plus à prénunir juridiquement les chercheurs qu'à protéger les cobayes. L'Université catholique de Santiago a scruté 42 tests menés au Chili et a décelé des « problèmes éthiques » dans 20 cas. Un conseil médical d'Afrique du Sud a étudié un test de médicament contre le sida et découvert que 88 % des patientes avaient accepté le test plus ou moins contre leur gré. Un tiers se sont fait dire qu'elles souffriraient si elles ne prenaient pas le médicament. Et 99 % ont cru qu'elles n'avaient pas le droit d'abandonner en cours de test.



Los Angeles Times

Relâchée

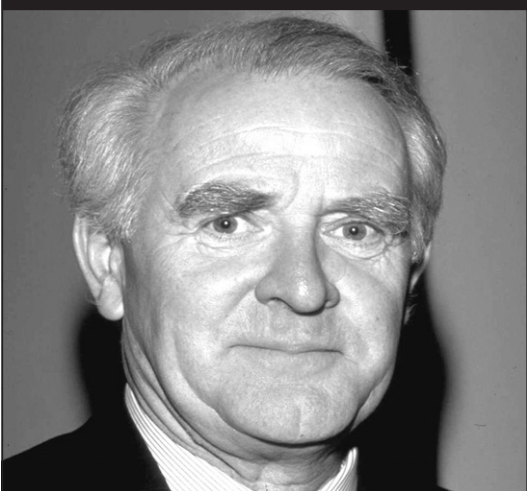
LA FEDERAL DRUG ADMINISTRATION (FDA) jouit depuis longtemps d'une confiance universelle aux États-Unis, mais sa réputation se dégrade. Depuis 1993, selon une enquête de deux ans du *Los Angeles Times*, la FDA a dû retirer de la circulation sept médicaments reliés à des décès et à des effets secondaires graves. C'est que la lenteur et la prudence légendaires de la FDA à donner son OK à un médicament se sont estompées au fil des ans, sous la pression croissante du pouvoir politique, éperonné par les lobbies de la pharmacie. Le président Clinton lui-même a enjoint à la FDA de considérer les pharmaceutiques comme « partenaires et non comme des adversaires ». L'organisme approuve aujourd'hui un médicament plus rapidement, et met plus de temps à le retirer du marché, malgré les réserves que peut apporter son propre personnel. Les sept médicaments retirés du marché depuis 1993 sont soupçonnés d'avoir causé 1002 morts. Mais comme l'information à ce propos n'est que le fait d'initiatives volontaires d'hôpitaux ou de médecins, on soupçonne des chiffres réels beaucoup plus élevés. Les sept médicaments en question n'étaient même pas destinés à sauver des vies ; l'un devait soigner les brûlements d'estomac, un autre réduire le poids.



Chicago Tribune

Approchés

UNE FOIS QU'UN nouveau médicament est testé, puis approuvé, les sociétés pharmaceutiques le mettent en marché et cela leur a coûté l'an dernier aux États-Unis 13,9 milliardsUS. De cette somme, le créneau de marketing privilégié qui consiste à refiler gratuitement le nouveau médicament au médecin, qui en fait ensuite la promotion, a coûté à lui seul 7,2 milliards, soit plus de la moitié du budget global. Médecins et hôpitaux, pas toujours correctement équipés pour apprécier ces nouveaux médicaments à leur valeur, en viennent à ne plus savoir quoi penser. Le journal de l'American Medical Association est d'avis que l'acceptation de nouveaux médicaments n'est guère autre chose qu'un acte de foi envers l'industrie pharmaceutique. Certaines maisons de santé ont mis sur pied des comités internes d'évaluation, mais ce n'est pas situation courante. En bout de ligne, les effets économiques sont là et ils sont lourds : les nouveaux médicaments sont généralement plus chers et leur introduction sur le marché explique principalement la hausse en cours des coûts de la santé aux États-Unis et conséquemment la hausse des primes d'assurance, indique le *Chicago Tribune*. Cette année, ces primes augmenteront de 13 %.



BusinessWeek The Boston Globe

Fâché

ON CROYAIT QUE John LeCarré (notre photo), qui a fait sa réputation avec ses grands romans d'espionnage, allait regagner ses terres sur la pointe des pieds une fois dissipée la guerre froide et dissout l'empire soviétique. Erreur. Il a rebondi à la période des fêtes avec un roman qui met en cause... la recherche pharmaceutique dans le tiers-monde. Le « nouvel empire du Mal », titre à ce sujet *Business Week*. Le propos de son nouveau roman, *The Constant Gardener*, implique des villageois du Kenya soumis à des tests — sans scrupules et entraînant la mort de cobayes — d'un médicament antituberculeux d'une pharmaceutique suisse et destiné aux sociétés industrielles. L'héroïne, femme d'un diplomate, découvre le stratagème et on la retrouvera la gorge tranchée dans un bosquet au nord de Nairobi. Le scénario évoque une recrudescence de la tuberculose qui menace les pays riches. Le conseil d'une grande pharmaceutique installée à Bâle en escompte des profits par milliards. *Business Week* voit dans ce roman de John LeCarré le signal d'une façon inédite d'attaquer le sujet, à la mode s'il en est, de la mondialisation, touchant des racines profondes. Tout y passe, note pour sa part un chroniqueur du *Boston Globe* : les tests grotesques de médicaments dans le tiers-monde, mais aussi le cynisme de la désinformation d'accompagnement.

JOURNAL DE BORD

Duel sur l'eau et première blessure

À 22 ans, Damien De Pas se lance dans une aventure unique : participer, sur le voilier qu'il a construit de ses mains, à une course océanique de longue durée, la Mini-Transat, dont le départ sera donné en France en septembre 2001. Au cours des prochaines semaines, les lecteurs de *La Presse* pourront suivre son aventure grâce à des extraits de son journal de bord publié tous les dimanches dans nos pages. Nos lecteurs pourront aussi échanger régulièrement avec Damien sur le site www.cyberpresse.ca/damiendepas, où son journal de bord est archivé.



DAMIEN DE PAS
collaboration spéciale

BREST — *Dingo*, amarré au ponton, est secoué par les bourrasques. Pendant que je bricole à l'intérieur, nous prenons jusqu'à 15 degrés de gîte par la seule poussée du vent sur le mât. Je reste impressionné par la violence des rafales. Même au plus bas de la marée, abrités par les hautes digues, les voiliers demeurent exposés aux forts vents. Dans le journal d'aujourd'hui, ils annoncent 90 km/h avec rafales à 120... Bien ventilée, cette Bretagne ! Depuis mon arrivée à Brest, il y a eu cinq dépressions semblables à celle-ci.

Un autre grand coup de gîte me fait lever les yeux. Par mes hublots de roof, j'observe mon mât. Il ne faudrait pas que celui de *Morph'eau* et le mien viennent en contact. Du même coup, je me réjouis d'avoir eu temps de réparer ma barre de flèche avant ce gros coup de vent. J'avais dû la démonter à la suite d'un incident survenu le lendemain du baptême de *Dingo*.

Cette cérémonie s'est déroulée très simplement peu après l'arrivée de mes soeurs. Comme la tradition le veut, il faut un parrain et j'ai pensé à Ollivier Bordeaux. Ce rôle lui revenait pour son aide durant la construction, sa grande gentillesse et l'accueil qu'il nous a réservé, à *Dingo* et moi. Il a paru touché par ma proposition et a accepté avec plaisir.

Le matin du baptême, Sandrine et Noémie sont parties acheter l'ancre qu'il me manquait. Ça semble peut-être curieux, mais au lieu de fracasser la bouteille de champagne sur la coque, ce qui risquerait de l'abîmer, on le fait sur l'ancre du bateau, attachée au balcon de l'étrave. Il faut frapper fort, car une bouteille qui n'explose pas, c'est mauvais signe. Les marins sont très superstitieux.

Après la fermeture du chantier, Ollivier et son équipe s'arrêtent sur le ponton, face à l'étrave de *Dingo*. On me demande un petit discours. Puis Ollivier monte à son tour, bouteille en main. Nerveux, il s'avance vers l'étrave. Le moment est crucial. C'est la première fois qu'il baptise un bateau et l'avenir de *Dingo*, numéro 305, est entre ses mains. Un petit sourire, quelques instants de concentration et crac ! Génial, je n'aurais pas pu demander mieux comme explosion. Ollivier en a inondé le bas de ses pantalons. Pendant que nous applaudissons sa performance, *Dingo*, lui, se lèche l'étrave. Vous

bateau d'après cette race de chien sauvage australien ? À cet instant précis, je sens qu'il prend réellement toute sa puissance et son caractère. On porte un toast à son avenir et à celui de son skipper.

Le lendemain, nous préparons notre deuxième sortie dans la rade de Brest. Magnifique journée ensoleillée. Un bon 15 - 20 noeuds de vent d'est. Conditions idéales pour les premiers tests comparatifs entre les deux prototypes Rolland : *Dingo* et *Morph'eau*. Cet autre mini flambant neuf appartient à Yann Guen, un Français établi en Guyane qui se prépare pour la Mini-Transat, et à Ollivier Bordeaux, son constructeur. Durant les longues absences de Yann, c'est donc l'équipe du chantier qui en dispose.

La veille, j'avais demandé à Guillaume s'il voulait sortir avec *Morph'eau*, question de mesurer le potentiel de vitesse de mon bateau. Aussitôt, il a crié à un de ses copains : « On va aller bouffer du Caribou ! » Tout le reste de la journée, ils m'ont mis de la pression. Selon eux, le petit Québécois allait se faire littéralement écraser.

Les deux minis tirent sur leurs amarres depuis déjà quelques heures, impatients de montrer ce qu'ils ont dans le ventre. Au coup de 14 h, les voiles sont sorties le pont. J'allume le speedo/sondeur. L'alarme se déclenche aussitôt. À peine un pied d'eau sépare le fond du dessous de mon bulbe. Ça va être chaud, les gars, la marée est fine basse. Quelqu'un nous recommande de garder la droite du chenal.

À bout de bras, nous virons les bateaux de 180 degrés. Les étraves sont orientées dans l'axe du vent. Pendant que Noémie et Manu tiennent *Dingo* je hisse et prends un ris dans la grand-voile. Une petite poussée pour nous éloigner du ponton et nous décollons au près serré à l'intérieur du port de plaisance. Je rase le plus possible les voiliers au vent avec les adonnantes. Après deux virages entre les pontons, nous voilà dans le chenal. Une autre sortie à voile réussie ! Il fait beau et je sens qu'on va bien s'amuser.

Six cents mètres plus loin, Noémie et Manu larguent le ris. Nous déboulons à 6-7 noeuds au grand large, sous grand voile haute et foc. Fantastique, le mini ! Jusqu'à les vitesses des deux bateaux sont semblables.

Au programme, une petite manche de match racing. On décide de se mettre à la cape pour s'entendre sur un parcours. Comme c'est la règle, le départ est au près et le retour au vent arrière. Nerveux et agressif, je coupe la ligne le premier. Silence sur le pont. Manu observe *Morph'eau*. Ils vont plus vite... par contre, on fait un meilleur cap. Quelques minutes plus tard, j'explique à mes équipiers comment



Photo SANDRINE DE PAS, collaboration spéciale

Rade de Brest. Au près serré, *Dingo* double son adversaire.

procéder pour le virement de bord. Une quille pendulaire, c'est efficace, mais il y a un mode d'emploi.

Avant de virer, il faut ouvrir le taquet-coinceur de palan de quille sous le vent. C'est dans celui-ci qu'il y a toute la tension. Imaginez un poids de 350 kilos qui est remonté de 30 degrés vers le haut et qu'on laisse filer d'un seul coup. Une fois le taquet ouvert, la quille descend sous le vent. Automatiquement le bateau se retrouve extrêmement gité. Après avoir repris le mou dans le palan de quille au vent on doit virer le plus vite possible. L'avantage de cette manoeuvre est de pouvoir relancer le bateau beaucoup plus vite sur l'autre amure avec la quille déjà angulée. Cela évite aussi de s'essouffler sur le winch.

Paré à virer ? Allez, on vire ! La manoeuvre un peu trop lente permet à notre concurrent de prendre deux longueurs sur nous. C'est pas grave, le prochain virement sera mieux réussi. J'aperçois Sandrine, sur *Morph'eau*, qui nous photographie. Noémie me taquine : « Il faudrait accélérer, Damien, sinon les gens ne verront que ton étrave sur les photos. » *Dingo*, vexé par l'insolence de son adversaire, et moi, très orgueilleux, sommes bien décidés à reprendre la tête. Manu tape sur le flanc de *Dingo* pour l'encourager. Quelques minutes plus tard, nous doublons les copains en passant sous leur vent.

Les réjouissances ne durent pas longtemps. Sur un bord de grand large, je fais une erreur qui aurait pu me coûter cher. Ma bastaque non tendue est allée se coincer der-

rière la plus grande barre de flèche. Lors de l'empannage, en reprenant sa tension à la main, je m'aperçois assez vite que quelque chose ne va pas. Je lève les yeux et... merde ! Je la choque en grand pour la dégager, mais le mal est fait. Mes barres de flèches sont en carbone et elles ne pardonnent pas ce type d'effort. Une fissure noire est visible.

Je dois garder mon sang-froid pour trouver une solution rapidement. Il me faut d'abord connaître l'ampleur des dégâts. Avec l'aide de la drisse de foc, je grimpe dans le mât. La barre de flèche ne tient plus que par quelques fils de carbone. J'ai frôlé le démâtage. J'annonce la nouvelle à mon équipage. Nous devons ramener *Dingo* à quai avec son mât debout. La partie de plaisir est finie !

★★★

Il fait froid et humide dans mon bateau. J'aimerais bien que mes soeurs soient encore ici. Là, assises à côté de moi... on arrivait à réchauffer plus facilement l'intérieur tout en rigolant. Elles sont reparties au Québec il y a quelques jours. Une séparation douloureuse car je ne les reverrai pas avant plusieurs mois.

Il y a des jours, comme ça, où le moral n'est pas au beau fixe. Aujourd'hui, je devais travailler à l'extérieur, mais avec de tels vents, c'est hors de question. Je dois remettre à plus tard le matelotage sur le pont et l'installation d'un système d'élastiques qui empêchera mes bastagues de se coincer à l'avenir.

Je repense à l'incident de la barre de flèche. Comme on dit, j'ai

eu de la chance dans ma malchance. Si j'avais repris toute la tension au winch, comme je le fais à chaque virement de bord ou empannage, elle se serait complètement détachée du mât... Cette mésaventure me fait réaliser la fragilité des colliers de barres de flèche, ces extrémités qui ensèrent le mât. J'en ai renforcé un sur six, mais je serai probablement obligé de tous les reprendre pour avoir l'esprit tranquille. Selon moi, l'échantillonnage des tissus est trop faible. Même l'architecte est d'accord. On a beau essayer d'économiser les moindres grammes un peu partout, mais arriver avec un mât intact au Brésil reste une priorité.

LEXIQUE

Adonnante : risée qui permet de faire un meilleur près serré

Barre de flèche : pièce qui écarte les haubans du mât. Sur le mât de *Dingo*, il y en a 3 étages, donc 6 au total.

Empannage : virement de bord en passant par vent arrière.

Grand large : allure où le vent vient sur le 3/4 arrière du bateau.

Match racing : duel entre deux voiliers de la même classe.

Mettre à la cape : border les voiles de telle manière que le bateau n'avance plus.

Roof : partie surélevée du pont.

UN PROF. À LA MAISON !



Service Privé d'Aide aux Études N&R inc.
COURS PRIVÉS À VOTRE DOMICILE

Pour contrer les difficultés scolaires au primaire, au secondaire et au collégial dans les matières de base telles le français, l'anglais, les mathématiques et les sciences

Pour préparer un examen important
Pour améliorer votre français ou votre anglais
Pour de l'aide individuelle aux devoirs et aux leçons
CONTACTEZ LE S.P.A.É.

Une équipe de 350 professeurs expérimentés et compétents
Plus de 7 000 clients satisfaits

Aucun contrat à signer, aucun engagement à long terme

(450) 973-4526

Adresse URL : <http://www.cours-privé.net>

Courriel : prof@cours-privé.net

Nous pouvons aussi donner des cours de groupe ou de l'étude dirigée dans des institutions scolaires

AVIS AUX ENSEIGNANTS

Nous recherchons des enseignants pour donner des cours privés au domicile du client. Montréal, Laval, Basses Laurentides et Rive sud. Une excellente maîtrise du français parlé et écrit est requise ainsi qu'un permis d'enseigner au Québec.

loto-québec



Tirage du
2001-02-03

15 17 21 22 43 45

Numéro complémentaire: **34**



Tirage du
2001-02-03

**07 11 12 14 15
16 17 20 21 27
34 38 44 47 49
50 53 56 58 60**

3

888 1998



Tirage du
2001-02-02

06 14 29 34 36 38 41

Numéro complémentaire: **19**

Ventes totales: 26 456 256 \$
Prochain gros lot (approx.): **19 000 000 \$**



Tirage du
2001-02-03

01 02 07 25 27 36

Numéro complémentaire: **30**



Tirage du
2001-02-03

NUMÉRO: **470670**



Tirage du
2001-02-02

NUMÉRO: **015280**

GAGNANTS		LOTS	
7/7	0	15 000 000,00 \$	
6/7+	3	163 537,80 \$	
6/7	152	2 824,20 \$	
5/7	10 096	151,80 \$	
4/7	215 404	10,00 \$	
3/7+	200 492	10,00 \$	
3/7	1 792 985	participation gratuite	

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Faites partie de la
Concentration art dramatique
de l'école secondaire
Paul Gérin-Lajoie d'Outremont

située au
475, av. Bloomfield, Outremont

AUDITIONS:
Le samedi 17 février 2001
de 9h00 à 14h00

Pour recevoir les documents préalables,
communiquez avec Madame Hélène Desforges
Tél.: (514) 276-3746 poste 131



semaine des inscriptions:
du 12 au 15 février

Place au théâtre, au latin, aux arts
plastiques et à la musique!

CONSUMMATION

Il y a à peine deux ans, dénicher des DVD relevait du miracle. Mais mois après mois, leur nombre n'a cessé d'augmenter. En 2000, on a vendu deux fois plus de lecteurs individuels à brancher sur le téléviseur que l'année précédente. Vous envisagez l'achat d'un de ces appareils ? Voici une foule de renseignements utiles !

Tout ce que vous vouliez savoir sur le DVD ...et un peu plus

SERGE L'HEUREUX ET ANDRÉ MONDOUX
collaboration spéciale

Q Qu'est-ce que le DVD ?

R Le DVD est un disque laser dont la capacité de stockage peut atteindre 4,7 Go, soit l'équivalent de sept cédéroms ; cette capacité peut être portée à 8,5 Go avec le format à deux couches, puis à 17 Go sur le disque à deux côtés. Les spécifications techniques du format DVD ont été finalisées en 1996 ; ses initiales signifiaient alors Digital Video Disk. Depuis, les nombreuses applications complémentaires du DVD ont entraîné une redéfinition de l'abréviation : Digital Versatile Disk. On parle de DVD-Video pour les films et de DVD-ROM pour les applications sur ordinateur. C'est à l'instigation de l'industrie informatique que le DVD est né à partir de formats tout à fait incompatibles développés indépendamment par Sony et Philips d'un côté — à qui on doit le cédérom — et un consortium formé par Matsushita, Toshiba et les studios Time / Warner de l'autre. Soucieux d'éviter la répétition du fiasco Betamax contre VHS, des compagnies comme Microsoft, Apple et Intel ont obligé les deux parties à s'entendre. De leur côté, les studios hollywoodiens ont tenté à quelques reprises de faire dérailler le processus, et ont fini par convaincre les autres d'incorporer une technologie de protection contre la copie dans le format DVD.

Au premier coup d'oeil, un disque DVD ressemble fort à un cédérom ; les deux sont de même format (diamètre de 120 mm) et ont la même épaisseur (1,2 mm). La similitude s'arrête là. Contrairement au cédérom, le DVD fait appel à des pistes plus rapprochées : 0,74 micron, contre 1,6 micron pour le cédérom (un micron, rappelons-le, équivaut à l'épaisseur d'un cheveu humain). Les données peuvent aussi être inscrites sur deux couches superposées, ou même sur les deux côtés du disque, contribuant à sa plus grande capacité de stockage. Le format DVD reste compatible avec le cédérom et le CD audio, l'un et l'autre pouvant être lus par un lecteur DVD.

Q L'utilisation d'un DVD améliore-t-elle la qualité de l'image ?

R Oui. D'une part, la version numérique d'un film ne se dégrade pas aussi rapidement que sa version sur ruban VHS. D'autre part, la technologie DVD offre une meilleure résolution. Un DVD Video transmettra les images avec une résolution de 720 pixels par 480 ou 576 lignes. En comparaison, le format VHS possède une résolution de 352 pixels par 240 lignes.

Ainsi, la technologie DVD offre une plus grande profondeur dans les couleurs et les détails lumineux, de même qu'un rendu supérieur du noir et une absence générale de « bruit » sur le plan des couleurs. Selon le DVD Forum, la technologie DVD offrirait une image de trois fois supérieure à celle générée par la technologie analogique VHS.

Q Quelles options s'offrent au consommateur pour regarder des films sur DVD ?

R Trois options s'offrent au consommateur qui veut regarder des films sur DVD : le lecteur individuel, l'ordinateur ou la console de jeux vidéo.

Très coûteux auparavant, les lecteurs individuels sont désormais offerts à prix abordable (moins de 300 \$) par la plupart des grands fabricants. On les branche sur le téléviseur. Les modèles plus coûteux comportent des options supplémentaires. Près de 14 millions de lecteurs DVD ont été vendus aux États-Unis depuis 1997, d'après les statistiques de la Consumer Electronics Association ; au Canada, les ventes sont évaluées à un dixième des chiffres américains, soit environ 1,4 million de lecteurs.

De chiffres bien modestes face aux ventes de lecteurs DVD pour ordinateurs, qui devraient dépasser les 34 millions d'unités en 2000. Ces lecteurs servent autant à visionner des films qu'à consulter des applications sur DVD ; ils peuvent être installés en plus — ou à la place — du lecteur de cédérom, et coûtent environ 150 \$; ils font désormais partie de l'équipement de série des ordinateurs de nombreux fabricants.

La troisième option, la console de jeux vidéo, est apparue en octobre, avec la sortie de la PlayStation 2 (PSX2) de Sony, qui incorpore un lecteur de DVD-Vidéo. D'ailleurs, certains justifient l'achat de cette console, malgré son prix élevé, par l'addition du lecteur DVD à ses fonctions de jeu.

Ce marché est appelé à se développer avec l'arrivée, à l'automne, de la console Xbox de Microsoft, qui sera elle aussi munie d'un lecteur DVD.

Q L'utilisation d'une console de jeux en guise de lecteur DVD Video donne-t-elle de bons résultats ?

R Les modules DVD d'un lecteur DVD Video dédié et celui d'une console de jeux sont similaires. On les distingue par leurs accessoires. Certaines ont un décodeur de son pour cinéma maison (Dolby ou DTS, par exemple). La qualité des fiches de sortie audio et vidéo diffère aussi. Certaines télécommandes sont plus ergonomiques.

L'utilisation d'une console de jeux en guise de lecteur DVD Video équivaut à se doter d'un appareil DVD « dans sa plus simple expression ». Par exemple, et cela peut être irritant, il n'y a pas de télécommande avec la PSX2. Pour activer les commandes, il faut utiliser une manette de jeu, toujours reliée à la console par un long fil.

Q Peut-on brancher un lecteur DVD Video sur tous les téléviseurs et toutes les chaînes de cinéma maison ?

R Tous les lecteurs DVD Video possèdent des sorties vidéo de type composite (une fiche traditionnelle de type « RCA ») et des sorties audio analogues (deux fiches — droite et gauche — également de type « RCA »). En principe, tous les téléviseurs et systèmes de cinéma maison soutiennent ce type de connexion.

Par contre, s'ils possèdent des périphériques (téléviseur, encodeurs AC3, etc.) de qualité, les consommateurs ont intérêt à choisir un lecteur DVD Video ou RGB (video) et les sorties pour le son numérique à fiches optique ou coaxiale. Les prises du lecteur DVD Video et celles du périphérique doivent être les mêmes.

Q Les applications sur DVD pour ordinateur sont-elles nombreuses ?

R Pour l'instant, non. En Amérique du Nord, le format DVD tarde à s'implanter sur ordinateur. Tant que le nombre de lecteurs installés ne sera pas suffisant, les concepteurs hésiteront à investir dans la production d'une version DVD de leurs logiciels. Pour l'instant, les encyclopédies multimédias sont à peu près les seules applications à exploiter vraiment la capacité de stockage d'un DVD. On trouve aussi quelques jeux et des produits culturels. En Europe, le format DVD s'implante d'ailleurs plus rapidement qu'en Amérique du Nord. Les éditeurs de l'Encyclopaedia Universalis estiment que la version sur DVD de l'encyclopédie comptera pour la moitié de leurs ventes cette année, contre environ 35 % l'an dernier.

Q Peut-on écouter un cédérom audio sur un lecteur DVD Video ?

R Les technologies du DVD et du CD sont similaires à plusieurs points de vue. Les deux utilisent un lecteur optique pour « lire » un disque. Selon sa longueur d'onde, la tête de lecture pourra lire plus de couches sur le disque optique (ce qui détermine la capacité de stockage). Voilà pourquoi la plupart des lecteurs DVD Video ont une tête de lecteur à double longueur d'onde ou deux têtes de lecture leur permettant ainsi de lire les cédéroms audio. Selon les spécialistes, deux têtes de lecture valent mieux qu'une !

Q Est-ce que je peux regarder un film acheté à l'étranger sur mon lecteur de DVD ?

R Non. Pour protéger les droits de distributeurs dans les différents pays, les grands studios de cinéma ont mis en place un système de zones, qui découpe le monde en huit régions géographiques. Cela évite, par exemple, à un cinéophile français d'avoir accès à un film sur DVD avant sa sortie dans les salles en France. Les lecteurs de DVD sont conçus pour détecter automatiquement la zone de chaque film, et même la langue ou autres paramètres régionaux. L'Amérique du



Nord, par exemple, est dans la zone 1 ; tous les films achetés au Canada et aux États-Unis peuvent être écoutés uniquement sur des lecteurs de zone 1.

Cette méthode de protection — qui n'a rien à voir avec la copie — entraîne néanmoins quelques désagréments pour le consommateur. Un film français acheté lors d'un voyage à Paris ne pourra pas être visionné sur un lecteur « québécois », la France faisant partie de la zone 2, et ce même si ce film n'est pas offert au Canada sur DVD. De plus, certains lecteurs de DVD sont incapables de détecter correctement le code de zone, et refusent de lire le film, même dans la « bonne » zone.

Soulignons toutefois qu'on peut contourner cette stratégie de marketing des grands studios en modifiant son lecteur de DVD ; ce n'est pas illégal, même si ça risque fort d'invalider la garantie du fabricant. On trouve les instructions sur Internet (voir notamment www.planet-dvd.ch). Certaines entreprises offrent également de convertir un disque DVD étranger en zone 1 pour permettre sa lecture en Amérique du Nord ; on les trouve dans les petites annonces.

À noter enfin que les logiciels sur DVD-ROM, comme les encyclopédies, ne sont pas soumis au système de zones, et fonctionnent donc partout dans le monde.

Q Est-ce qu'on peut copier un DVD ?

R Pas directement, mais on peut en récupérer le contenu, au grand désespoir des studios de cinéma. Malgré la présence de pas moins de six méthodes de protection contre la copie sur un DVD, des hackers européens ont mis au point des technologies baptisées Vobdec ou DeCSS qui permettent de faire « sauter » la protection du contenu vidéo et de le copier sur un disque dur, où il occupe tout de même 4,7 Go. Ensuite, un Français de 27 ans, Jérôme Rota, a inventé le procédé Divx (Digital Video eXpress), qui permet de comprimer une nouvelle fois l'image, qui n'occupe désormais plus que 650 Mo, en sacrifiant un peu de qualité vidéo et quelques interactivités. La suite était prévisible : ces films s'échangent sur Internet, et peuvent être lus avec une rustine intégrée dans Windows Media Player, le lecteur multimédia de Microsoft.

Si tous les outils pour y parvenir sont disponibles sur Internet en cherchant bien, il faut reconnaître que le piratage d'un long-métrage n'est pas une mince affaire. Il faut disposer de beaucoup d'espace de rangement libre sur le disque dur, d'une connexion à haute vitesse pour télécharger le film — entre deux et 20 heures — et plusieurs autres heures pour le codage en format Divx. Les grands studios de cinéma, on s'en doute, sont loin d'être épatés par les travaux de M. Rota et compagnie, qui envisage désormais d'en ouvrir le code source à tous les développeurs dans le cadre de son Projet Mayo (www.projectmayo.com), et établir ainsi un mode d'échange de contenu vidéo semblable à Napster pour le MP3.

Q Quels sont les avantages de visionner sur DVD plutôt que sur VHS ?

R L'expérience est radicalement différente. Outre la qualité de l'image, la plupart des attributs propres au DVD lui sont conférés par sa forte capacité de stockage. Le disque peut contenir des sous-titres, ce qui est apprécié dans certains cas. (Le monologue de Marlon Brando dans Apocalypse Now devient enfin intelligible grâce au DVD).

N'étant pas un média linéaire (comme un ruban qu'il faut dérouler comme le VHS), le DVD peut regrouper les différentes sections d'un film en chapitres et laisser le consommateur « sauter » directement à l'endroit désiré dans le film. Enfin, puisqu'un disque DVD peut contenir plus de deux heures de films, plusieurs maisons de production complètent le contenu par des « extras », comme des scènes inédites ou rejetées, des entrevues avec les acteurs, un biographie détaillée des vedettes, etc.

Les utilisateurs apprécient par-dessus tout ne pas avoir à rembobiner la cassette avant d'aller se coucher !

Pour en savoir plus sur tous les aspects du DVD (en anglais) : www.dvddemustified.com/dvdfaq.html
www.dvdforum.org

cyberpresse.ca Consultez notre dossier complet sur les DVD et prenez part à notre forum de discussion.
www.cyberpresse.ca/dvd



Photo AFP

La compagnie japonaise Matsushita a mis sur le marché la semaine dernière une nouvelle caméra vidéo qui fonctionne avec des DVD de huit centimètres. Pour l'instant, le DVD Digicam n'est offert qu'au Japon pour un peu plus de 220 000 yens (3000 \$).

Nous avons besoin de vous

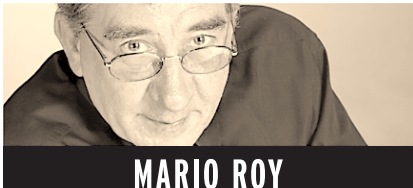
OPTION CONSOMMATEURS est sur le point de réaliser une recherche sur les formules de vente du genre « Achetez maintenant, payez plus tard » et « Pas d'intérêt avant trois mois, six mois, douze mois... » Vous avez bénéficié de telles formules au cours de la dernière année ? Communiquez avec l'option consommateurs en composant le (514) 598-7288.

Merci à l'avance de votre collaboration.



FORUM

Internet: est-ce l'ère des... flop.com?



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

À en juger par les mésaventures dont sont victimes les titres technos ainsi que les spectaculaires rationalisations annoncées chez les maîtres-toiliers des grands sites commerciaux du Net, on a l'impression d'entrer dans l'ère déprimante des... flop.com.

Ainsi, au cours des dernières semaines, on a appris que le site-phare du commerce électronique, Amazon.com, tamisait sa puissance en remerciant 1300 employés. Que le géant Disney débranchait son portail, Go.com, et se séparait de ses 400 artisans. Que le *New York Times* allégeait de 69 postes sa salle de rédaction Internet. Que des coupes du même ordre — ou plus lourdes encore — étaient pratiquées chez News Corporation, NBC, CNN et Knight Rider. Que même AOL Time Warner portait à l'encre rouge dans ses livres comptables un chiffre de 1 milliard...

Ont-ils donc raison, ceux qui plaident qu'Internet n'aura été qu'une mode passagère? Ceux qui continuent à estimer que rien, après la machine à vapeur, n'aura dépassé le stade de l'illusion?

Encore une fois, l'être humain a la mémoire étonnamment courte.

Dans l'univers des technologies de transmission de l'information, aucune invention n'était pourvue à sa naissance des caractéristiques qui seraient plus tard celles de sa forme définitive; aucune n'a été vue à l'origine comme porteuse d'avenir.

La radio sera incapable d'attirer quelque marché publicitaire que ce soit, prédisait-on au temps d'Edison. Le marché mondial ne pourra absorber plus d'une douzaine d'ordinateurs, croyait-il n'y a pas si longtemps le président... d'IBM. La télévision moderne n'a plus rien à voir avec les balbutiements cathodiques des années 50. Tout a été inventé, statuait le directeur du Bureau des brevets de Paris il y a un siècle!

L'Internet est dans l'enfance.

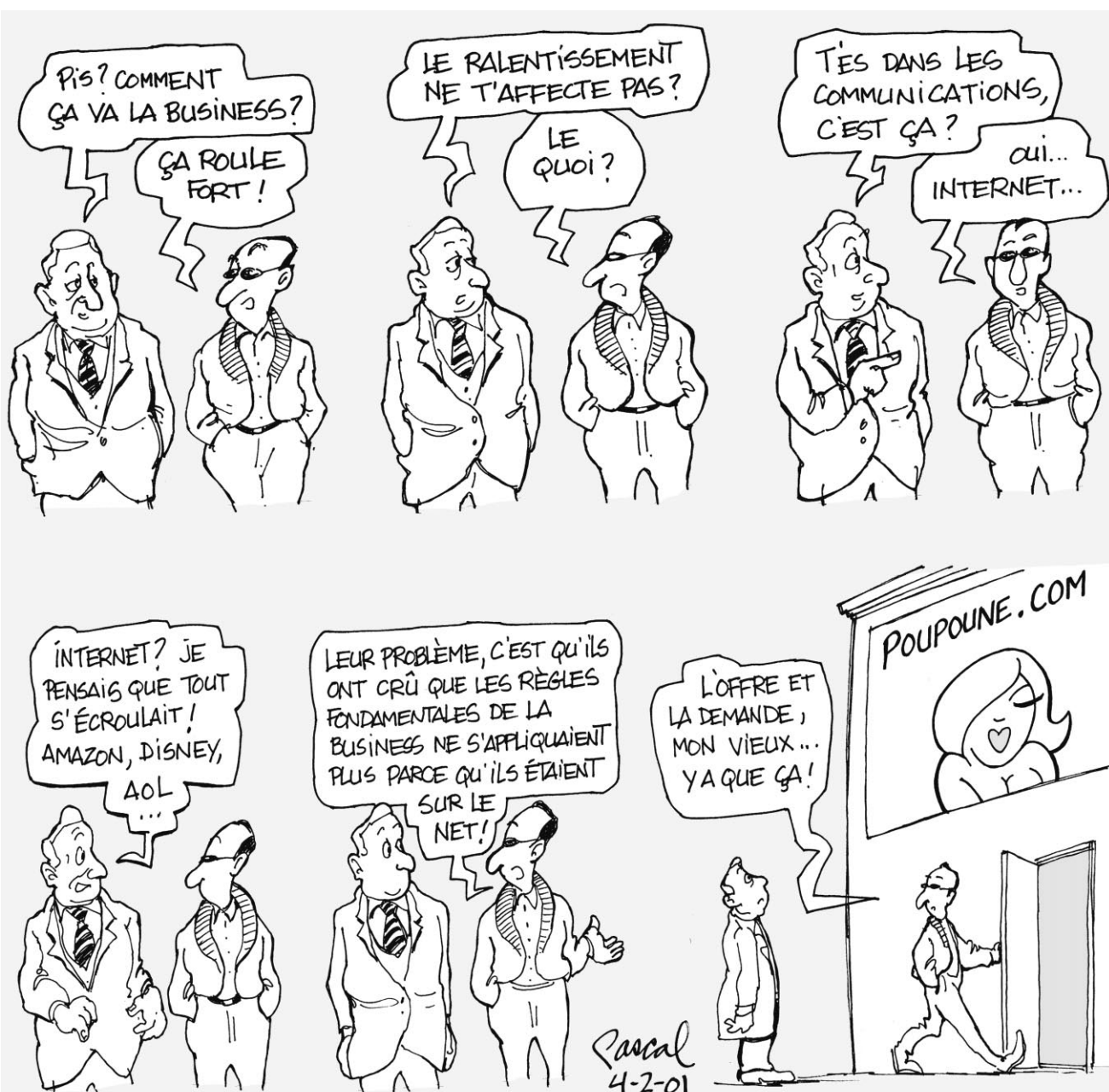
Et on peut être sûr qu'il va souffrir une à une de toutes les maladies infantiles. Sûr aussi que, devenu adulte, le réseau des réseaux ne ressemblera à rien de ce qu'on connaît aujourd'hui. On en est toujours à l'époque des tâtonnements, des enthousiasmes fous (et parfois coûteux), des aventuriers, des *fly-by-night*, des bricolages et des bouts de ficelle.

Malgré cela, un nombre étonnant de choses fonctionnent déjà à plein régime en mode numérique.

Dans le domaine du commerce électronique, c'est le cas des échanges de biens immatériels — valeurs mobilières, transactions bancaires, archives, transport, hôtellerie, tourisme.

Dans le secteur culturel, on connaît les échanges de fichiers musicaux en format MP3, qui sont en voie de dépasser le stade artisanal de la *napsterisation*. On sait moins, cependant, que le domaine du livre est très largement passé lui aussi en mode numérique: c'est le cas de la quasi-totalité de l'édition scientifique, universitaire, juridique et encyclopédique, réalité occultée par le fait que la littérature générale (20 % du marché du livre) échappe encore au mouvement.

Bref, pas de panique. Rien ne va s'écrouler. Et on ne reviendra pas au poêle à bois.



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Une semaine patriotique



MARIE-CLAUDE LORTIE
marie-claude.lortie@lapresse.ca

Il y a toutes sortes de choses qui se passent au Canada que les journaux anglais remarquent et pas les francophones. Savez-vous, par exemple, que Lorne Calvert, pasteur protestant, avait été élu chef du NPD en Saskatchewan pour prendre la succession de Roy Romanow?

Pas besoin de nous remercier d'avoir partagé avec vous cette nouvelle. *Just doing my job...*

Blague à part.

Il s'est passé toutes sortes de choses intéressantes, qui ont attiré l'attention des Anglais plus que nous.

L'histoire du diplomate russe en état d'ébriété qui a présumément tué une avocate d'Ottawa avant d'être renvoyé dans son pays, par exemple, a été couverte de façon beaucoup plus exhaustive dans les journaux anglophones. Dans le *Globe and Mail* et le *National Post*, on a eu droit aux entrevues des voisins et photos de voyage de rigueur avec le fiancé. Certains commentateurs ont été outrés par la décision de la Russie de rapatrier le diplomate.

Le *Post* a écrit en éditorial à ce sujet qu'il fallait maintenant que le ministre John Manley mette ses pantalons et menace de brouiller les relations russo-canadiennes si le gouvernement de Vladimir Poutine continue de refuser de renvoyer le chauffard au Canada pour qu'il y subisse son procès.

Le *Globe and Mail*, lui, s'est montré plus nuancé et s'est dit rassuré de voir que la chancellerie russe à Ottawa avait demandé la permission d'assister aux funérailles de la victime, signe de respect et de compassion

qui, selon le journal, est de bon augure pour la suite des événements. La Russie promet que le diplomate sera jugé pour son crime.

■ ■ ■

Pendant ce temps, les commentaires de Bernard Landry sur l'unifolié continuent de faire jaser. Lundi dernier, c'était au tour de Hugh Winsor, dans le *Globe and Mail*, d'expliquer dans sa chronique que si M. Landry s'est énervé de la sorte, c'est parce que la stratégie fédérale de mettre des drapeaux partout fonctionne. Il cite une étude de la maison Environics, qui dit qu'en 1996, 36 % des Québécois trouvaient que le drapeau canadien était une partie importante de leur identité. En 1997, on était rendu à 39 % et en 2000, à 45 %.

■ ■ ■

Parlant de patriotisme. Depuis deux semaines, on faisait grand cas du départ de Joe Canadian, le héros très pro-Canada des pubs de Molson Canadian, figure presque mythique maintenant à l'ouest de l'Outaouais, qui a décidé d'aller travailler à Hollywood. Lundi, on s'est consolé. Kevin Newman, un journaliste canadien qui était parti aux États-Unis animer notamment *Good Morning America* (sans grand succès) et qui travaillait encore tout récemment avec Peter Jennings et Ted Koppel, revient au pays! Eh oui, il rentre au bercail, plus précisément à Vancouver, où il va animer le grand bulletin de nouvelles nationale de Global. (On apprenait aussi dans le *Post* que David Foster, un millionnaire qui produit des disques, notamment pour Céline Dion, à l'intention, lui, de devenir premier ministre de Colombie-Britannique.)

■ ■ ■

Toujours chez les patriotes. Don Macpherson, le chroniqueur politique de *The Gazette*, est allé voir le nouveau film de Pierre Falardeau sur les Patriotes, 15 février 1839. Il n'a pas beaucoup aimé. « Régulièrement, l'histoire des prisonniers est interrompue par un



PHOTOTHÈQUE, La Presse

John Manley

discours rempli de clichés sur la liberté et l'indépendance, comme des spots publicitaires importuns pour de la poudre à gratter. Puis on retourne à l'histoire. »

Le commentateur a trouvé le film verbeux et Falardeau, de toute évidence, lui tape sur les nerfs et pas juste parce qu'il a accepté de l'argent fédéral pour réaliser son film, finalement. « Le cinéaste méticuleusement débraillé, fils d'un directeur de caisse populaire de Chateauguay de classe moyenne, cultive la même allure mal rasée mais sans vraie

barbe que Yasser Arafat, écrit Macpherson. Comme s'il était trop occupé à se battre pour la révolution ou à se cacher dans le maquis pour perdre son temps à des choses aussi bourgeoises que faire sa toilette. »

Macpherson considère que le cinéaste a gâché sa propre sauce en ponctuant son film de diatribes politiques, parce le drame des Patriotes, comme celui de n'importe quelle personne condamnée à mort pour la défense d'idéaux aurait pu avoir des résonances universelles. Et « Falardeau le cinéaste », dit-il, était parti pour raconter cette histoire efficacement, souvent de façon touchante. Dommage, conclut-il, que « Falardeau le politicien » ne cesse d'interrompre.

■ ■ ■

En terminant. Le discours du trône a évidemment été couvert par les journaux anglophones, qui n'y ont pas beaucoup vu de nouveauté. Mais, contrairement aux journaux francophones, les anglos se sont intéressés à la robe que portait la gouverneure générale, Adrienne Clarkson. Une robe dessinée par Yumi Eto, designer de Vancouver, a-t-on appris dans les plus grands quotidiens. Comment a-t-elle connu la styliste? Grâce à la chanteuse Sarah McLachlan, qui portait une de ses créations quand elle est allée chercher l'Ordre du Canada chez la GG l'an dernier. Mme Clarkson, disent les articles, avait alors demandé directement à la chanteuse d'où venait sa tenue et les deux avaient échangé des numéros de téléphone.

Peu après son arrivée au pouvoir, Mme Clarkson avait aussi fait couler de l'encre avec une création originale de Marie Saint-Pierre, designer montréalaise, qui s'était fait qualifier de robe de chambre par les humoristes. Est-ce qu'au prochain discours du trône on aura droit à une création d'une styliste de Regina? Ou de Gander?

Le Bloc mérite d'être entendu

Cet éditorial de *The Gazette* est paru le lundi 29 janvier

La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, est montée sur ses grands chevaux. Elle a dit la semaine dernière que le Bloc québécois n'avait pas d'affaires à critiquer sa réforme de la loi sur les jeunes contrevenants puisque, lorsque le parti a essayé de mettre le dossier de l'avant durant la dernière campagne électorale, ce fut « un échec lamentable ».

Elle dit que parce que son parti, le Parti libéral, « a gagné considérablement plus de voix au Québec » aux dernières élections que le Bloc, il est plus au courant, que ses adversaires, du point de vue des Québécois sur les jeunes contrevenants. Le Bloc, semble-t-elle dire,

devrait simplement se taire et laisser le gouvernement Chrétien aller de l'avant avec sa réforme, un projet avorté l'an dernier à cause du Bloc québécois et de ses tactiques pour prolonger les procédures d'adoption parlementaire.

Tenir un débat sur une nouvelle loi est une chose importante. Les critiques du Bloc ne sont pas moins légitimes, simplement à cause des résultats électoraux.

Il est absurde de prétendre qu'il y a un lien étroit entre le résultat d'élections et la validité d'une question mise de l'avant par un parti politique. Si on pousse la logique de Mme McLellan, il ne de-

vrait pas y avoir de débat sur le financement de notre système de santé puisque c'était l'élément prioritaire du programme néo-démocrate, qui n'a pas eu grand succès aux dernières élections.

Le cœur des critiques du Bloc est que le projet de loi sur les jeunes criminels ferait passer de 16 à 14 ans l'âge minimum pour recevoir une peine d'adulte, dans le cas de crimes graves comme le meurtre, la tentative de meurtre, l'homicide et l'agression sexuelle. Le Bloc dit que cette disposition musclée répond à une tradition pro-emprisonnement répandue au Canada anglais et que si c'est coulé dans la loi, le Québec aura plus de difficulté à poursuivre ses propres traditions, plus axées sur des solutions autres que les longues peines de prison, comme les détentions

courtes, le service communautaire et l'aide aux victimes notamment.

Ottawa affirme que le projet de loi ne mettrait pas le Québec dans une camisole de force et qu'il est prévu, le temps venu de déterminer les peines, que les procureurs de la Couronne, nommés par le gouvernement provincial, pourront aviser la cour, dès le départ, de leur intention de ne pas demander une peine d'adulte. Le Bloc rétorque que le projet de loi prend pour acquis que des peines d'adultes seront requises et que cela va influencer les décisions du système judiciaire. Le Bloc dit aussi que puisque le code criminel est une loi fédérale, c'est toute la jurisprudence pancanadienne qui guidera les autorités québécoises, pas seulement la jurisprudence québécoise.

L'an dernier, Mme McLellan n'a pas bien piloté ce projet de loi. Son

bureau nous a dit que tel qu'amendé à l'automne, le projet de loi donnerait le choix aux provinces de garder l'âge minimum à 16 ans. Mais la ministre n'a pas fait une publicité suffisante pour faire connaître ce changement bienvenu et adéquat.

Pour répondre à ses critiques, Mme McLellan ne devrait pas simplement reposer sur ses lauriers électoraux québécois. Elle devrait répliquer avec des faits solides, si elle en a.

L'approche québécoise pour la détermination des peines dans les affaires juvéniles, plus douce qu'ailleurs au Canada, fonctionne. Le taux de criminalité chez les jeunes est plus bas au Québec. Aucun Québécois, peu importe qu'il soit partisan du Bloc ou non, ne voit pas voir Ottawa s'immiscer dans ce succès.

À VOTRE TOUR

Fait vécu pour nostalgiques de cacophonie urbaine

THOMAS GEISSMANN
L'auteur est étudiant.

Montréal, lundi matin. 8 h. Vous faites partie du troupeau qui, comme chaque matin, s'entasse dans une boîte à roulettes dont on vante le plancher surbaissé. Vous pestez à voix basse en souvenir des archaïques, mais confortables, autobus dont les concepteurs s'étaient plutôt attardés à aménager le plafond ; une cause d'autant plus noble qu'elle privilégiait, en nous plongeant dans les étoiles, la continuité de nos rêves postnocturnes et non pas les semelles terre-à-terre de nos bottes maculées par l'amertume de la ville — la nostalgie se vit même dans les transports en commun. Dehors la neige étouffe les bâillements et autour de vous personne n'ose dire mot. Il est probablement trop tôt, ou trop tard. Assis, par chance,



Thomas Geissmann

vous vous occupez à observer les allées et venues, évidemment lorsque vous n'avez pas les yeux fermés en feignant le sommeil pour éviter de devoir céder votre place à une personne âgée : le matin on ne sent ni sa langue ni ses jambes, dans le fond on ne se sent pas beaucoup, et encore moins nos voisins de parcours.

Par chance, les normes matinales sont appliquées avec rigueur, personne ne parle. Tout semble se dérouler dans la plus envoûtante langueur jusqu'à ce que trois jeunes cégépiens fringants bien nantis ne pénétrent bruyamment votre environnement. Bien sûr, ils vous irritent, parlent fort et de pas grand-chose qui vaille la peine d'être écouté au même titre,

pollution sonore, qu'une musique égarée par un baladeur égoïste. Mais, vous avez un contrat à faire respecter, la meilleure façon est alors de vous taire et de ne pas, à

LETTRE DE LA SEMAINE

votre tour, être perçu comme un contrevenant à l'entente collective.

Votre voisine, en l'occurrence une personne âgée, ne l'entend pas de la même façon ; à son âge elle n'a plus rien à perdre, elle préfère se défouler que de respecter ces chimériques clauses contractuelles. Elle s'exclame : « Aweyer don en arrié. » Nous pouvons nous questionner sur les intentions de cette dernière, à savoir si elle désirait dégager le passage commun afin d'encourager le respect de l'ordre autobussial ou bien tout simplement pour ne plus avoir à endurer les trois petites pies pédantes. Le silence redouble — excusez le paradoxe — personne ne sait où donner de la tête lorsque la voisine relance : « Ça a rien dans la tête ces tis jeunes là ! » L'orgueil du jeune collégien provoqué, ainsi que la remise en question de sa crédibilité d'enfant de bonne famille le font réagir : « J'parlerais pas madame à votre place, vous êtes assise au

moins » (ne vous méprenez pas, le jeu de mot ici présent n'est pas un jeu d'esprit mais bien un fruit du hasard).

Malgré l'évidence de son erreur — l'octogénaire méritait sa place après tant d'années passées sur ces bancs — personne ne réplique. La voisine, elle, ne se gêne surtout pas, et, stoïque, entretient l'escarmouche : « Retou'ne à école user tes fonds de culotte un peu. » Le jeune de répliquer d'un ton pseudo-assuré : « C'est ça madamme je vais aller à l'école, et j'aurai une meilleure vie que vous. » Voilà que le dernier mot du jeune tomba telle une masse sur le dernier clou de son cercueil et qu'il fit dériver le conflit des générations dans le sens des prédictions : les jeunes ne sont que des irrespectueux, déresponsabilisés et superficiels énergumènes.

La dame, par sagesse, laissa le sort du dénouement à l'opinion du public, et se retira victorieuse sans avoir trop parlé — une stratégie des plus efficaces. L'envie est trop forte, le pacte est alors collectivement rompu et l'audience s'exprime contre le bambin aux allures de grand. On peut entendre circuler : « Ça

c'était mauvais. » Son rythme de vie sera sûrement assez cossu pour lui éviter, plus tard, de prendre l'autobus chaque matin, mais, pourra-t-il oublier un jour cette réplique de trop qui entacha la réputation de son espèce ? En prenant la parole, il se crut ambassadeur, mais ne sut garder la réputation propre que la relève se doit de conserver. Alors si un jour il vous prend l'envie de critiquer la jeunesse, adressez-vous à l'ambassadeur lui-même. Rappelez-vous : c'est toujours la faute du jeune de l'autobus !

Voici la morale de l'histoire : bien sûr, la jeunesse en déçoit plus d'un, mais, afin de l'apprécier, conseil de jeune, ne l'écoutez surtout pas lorsqu'elle émane des bas-fonds du transport en commun ; elle n'y est pas à son meilleur...

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Geissmann recevra un exemplaire de l'édition reliée de luxe de notre volume *Les Meilleures photos des photographes de La Presse et The Gazette*.

Pas généreuse la CSST

FRANÇOIS LAURIER
L'auteur est un Lavallois.

J'aimerais porter à votre attention deux situations aberrantes concernant les remboursements octroyés par la CSST et ceux offerts pour les besoins judiciaires.

Je suis en arrêt de travail à cause d'un accident de travail depuis le 7 janvier 1997. Pour mes déplacements, je reçois un montant de 12,5 cents du kilomètre. Je dois me déplacer de Laval à Québec pour y recevoir des traitements, puisque c'est là que j'ai été opéré en octobre 2000. La CSST a accepté « généreusement » de me rembourser 100 kilomètres pour l'aller et 100 kilomètres pour le retour, alors que la distance réelle est de près de 600 kilomètres pour l'aller-retour. Je considère que 12,5 cents du kilomètre est une somme insuffisante. J'ai toutefois réussi à faire valoir mon point de vue, puisque je dois aller me faire soigner à Québec, n'ayant pas accès à ces mêmes soins à Laval ou Montréal à cause des délais trop longs. En me battant, j'ai finalement reçu le remboursement pour les 600 kilomètres. Quant aux frais de repas, je n'y ai jamais eu droit. Pour les frais de logement, il est souvent nécessaire de « négocier ». Pour ce qui est des soins après opération, là encore, c'est une histoire de négociation. Je m'explique : lors de ma sortie de l'hôpital, le chirurgien m'avait prescrit une aide à domicile pour une période de trois mois, période qui fut réduite à deux mois par la CSST. Aucune raison particulière, c'était comme ça. Lors de ma première visite avec le chirurgien (toujours à Québec), le 15 décembre 2000, il a de nouveau recommandé de l'aide à domicile pour une durée de deux mois. À ce jour (20 janvier 2001), je n'ai pas encore reçu de confirmation de la part de la CSST que cette ordonnance ait été acceptée. Est-ce que ça sera comme ça tout au long de ma convalescence, jusqu'au règlement final de ma situation ?

Voici la deuxième situation. Un juge accorde aux gens devant subir un procès hors de leur district judiciaire le remboursement de leurs frais de déplacements, de repas et de logement, ce qui représente un montant d'environ 150 \$ par jour. Ainsi, ils se verront rembourser un montant de 34 cents du kilomètre, 40 \$ par jour de frais de repas et 96 \$ pour une nuitée à l'hôtel. Le montant de 34 cents le kilomètre qui leur est accordé est le même que ce qu'un fonctionnaire reçoit et je suppose qu'il en est de même pour les autres montants, tels que les repas et les frais de logement.

À la suite de ces énoncés, je me pose quelques questions : pourquoi, dans deux organismes gouvernementaux, existe-t-il de telles différences de traitement des individus ? Est-ce que la valeur des personnes qui sont dépendantes de la CSST est moindre que celle des personnes qui sont « dépendantes » de la justice ? J'y vois ici une sérieuse question d'iniquité et j'aimerais obtenir quelques explications à ce sujet.

Après tout, le coût de l'essence est le même pour tous.

Les règlements de la CSST nous accordent le droit d'être remboursés mais alors pourquoi à une valeur moindre que dans un autre département gouvernemental ? Devons-nous agir dans l'illégalité pour être traités de façon juste et équitable ?



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Cette mise en échec vous est présentée par...

La pub, toujours la pub...

LOUIS ASCAH
L'auteur réside à Orford.

La Presse nous parlait récemment du livre à succès de Frédéric Beigbeder publié en France (*99 francs*) avec comme thème « ras-le bol de la pub ». On juge que c'est un système qui « fait sa fortune en suscitant des besoins artificiels ». Regardons un autre aspect de la pub en Amérique du Nord. C'est un système qui nous agresse avec sa pollution visuelle et sonore et qui diminue notre qualité de vie. Voici des exemples.

Au hockey, la publicité se fait non seulement pendant les « pauses » mais sur la glace, sur les bandes et sur l'équipement en tout temps. Rappelons la fameuse photo de Maurice Richard qui saute de joie dans les bras d'un coéquipier après un autre exploit. Est-ce que cette photo serait plus belle avec une annonce de hamburger en arrière ?

Au football, on nous présente de la publicité fictive sur des soi-disant affiches virtuelles dans

les stades. On fait de même au baseball à l'arrière-plan du frappeur. Encore de la pollution visuelle.

Le long des autoroutes, on spolie la nature en installant des grands panneaux qui cachent la vue de notre belle province. Plus c'est gros, mouvant et illuminé, plus c'est bon.

Il appert que les pharmacies installeront des téléviseurs dans les allées qui offriront des informations en même temps que de la publicité. Des affiches se retrouvent jusque dans les toilettes.

Des compagnies ont voulu offrir des téléviseurs et des émissions de nouvelles « gratuitement » aux écoles en retour de l'obligation pour les jeunes d'écouter de la publicité. Heureusement que certains décideurs ont résisté à cette dernière offrande de nos enfants sur l'autel de la publicité pour quelques deniers.

Soyons pessimistes ! Cette invasion constante de notre vie par la publicité continuera à augmenter tant que le « ras-le bol de la pub » ne gagnera pas une masse critique de consommateurs.

On a besoin d'un Robin de la publicité qui agitera le chiffon rouge.

Le Centre des archives de Montréal... pour qui?

SUZANNE DUCAS
L'auteure est une Montréalaise.

Dans les éditions du mardi 23 janvier de *La Presse*, on peut lire que le Centre des archives de Montréal, nouvellement installé au 535, de l'avenue Viger Est, est une vraie réussite, « magnifique et majestueux ». Je veux bien croire que cette rénovation-extension signée Dan S. Hanganu mérite le prix Orange que lui a décerné Sauvons Montréal, et son prix d'excellence de l'Ordre des architectes. Malheureusement, je devrai le croire sur un acte de foi, parce que ce Centre des archives qui, dit-on, « attend les flâneurs, curieux, touristes, chercheurs de tous poils », ne m'est tout simplement pas accessible, pas plus qu'aux milliers de personnes qui, comme moi, sont à mobilité réduite.

On a bien pensé à aménager une entrée accessible pour les personnes âgées ou handicapées dont la mobilité est restreinte. Cette entrée est située dans la côte, rue Saint-Hubert, très prononcée à cet endroit. Dès qu'il y a un peu de glace ou de neige, il serait périlleux de s'y aventurer si on n'est pas sûr d'être très vite sur ses patins. En fauteuil roulant, n'y pensez pas. Même en été, il faut avoir les bras solides pour manœuvrer un fauteuil sur une telle pente. Ce Centre des archives, si beau soit-il, sans stationnement, accessible via deux stations de métro qui, faut-il le rappeler, n'accroissent pas ou fort peu les personnes à mobilité réduite, me fait regretter l'ancienne école de Pointe-Saint-Charles.

Madame Sophie Gironnay, dans son article, souligne que « derrière son guichet, le gardien s'ennuyait » et que « dans l'arène feutrée, sous les petites lampes douces, il n'y avait pas foule ». J'aimerais préciser à ce sujet que les chercheurs en généalogie, dont je suis, sont très souvent des personnes à mobilité réduite, soit parce qu'à la retraite ou handicapée. Nous étions nombreux à nous retrouver dans les précédents locaux vétustes du Centre des archives de Montréal. Dans ce nouveau bâtiment du Centre, nous n'y sommes plus. Nous n'y avons plus accès. Et ce n'est pas ce que j'appelle « construire (...) pour dans 20 ans » (sic) ou « voir loin » (re-sic). Parce qu'avec le vieillissement de notre population, nous serons de plus en plus nombreux à être restreints dans notre mobilité, et de plus en plus nombreux à ne plus avoir accès à ces archives. Il est bien beau, paraît-il, ce nouveau Centre des archives. Mais pas pour tous...

Une greffe de cornée à l'américaine

ISABELLE QUEVILLON
L'auteure habite à Montréal.

Mme Pauline Marois,

En octobre dernier, je vous écrivais pour vous informer de ma situation personnelle. Légalement aveugle depuis plus de six ans, j'attendais une greffe de cornée à l'oeil droit. Il s'agit d'une intervention simple et assez courante ; pourtant j'ai attendu plus de cinq ans ! Je vous mentionnais aussi mon intention de trouver une solution américaine à ce problème et vous demandais un remboursement des frais de 4150 \$ US. Un médecin de la RAMQ a bien tenté de me dissuader d'aller en Floride et m'a offert une autre liste d'attente, à Québec

celle-là. Des promesses ont été faites voulant que cette fois-ci, ça irait rapidement. Mais on m'a bien dit de ne pas attendre de remboursement si j'allais à l'extérieur, car le service est disponible ici. Je sais que le traitement est offert ici, mais ai-je vraiment le choix ? Une liste d'attente pour une autre ? Mon diplôme universitaire si chèrement obtenu, aura-t-il autant de valeur l'an prochain si je ne travaille pas bientôt ?

Les arguments avancés par ce médecin étaient très logiques et m'ont fait réfléchir. Elle m'a dit que la RAMQ m'aurait peut-être remboursé si j'avais choisi un centre hospitalier reconnu au lieu d'une clinique, que j'allais dans une institution tout à fait inconnue

et que certains médecins américains avaient très peu de scrupules ! Je me suis rendue compte que je n'avais peut-être pas assez « magasiné » et que j'allais sauter sans s'avoir s'il y a un filet en dessous. Mais cette intervention est arrivée trop tard, mon billet d'avion était acheté, mon rendez-vous pris, ma nouvelle cornée commandée, mon attente enfin terminée. C'est donc très nerveuse et inquiète que je suis partie. J'ai dû faire appel à toutes mes ressources.

Je suis allée en Floride, au Rand Eye Institute. On m'a traitée comme une invitée de marque. On a su me rassurer et le Dr Rand m'a souligné qu'il en était à sa 2500^e greffe en carrière. Le miracle a eu lieu. Aujourd'hui je vois. Oui, je VOIS. J'en suis très heureuse. Je

reste toutefois perplexe. Ce fut rapide, facile, sans anicroche et pourtant un malaise m'habite constamment. Bientôt, je travaillerai et paierai des impôts. J'ai déboursé aux États-Unis pour payer des impôts ici. Trouvez l'erreur ! Ça me dépasse. De plus, même si la question du travail n'était pas si importante, quel bon sens ma situation avait-elle ?

Je dois vous dire que, pour la première fois, j'ai été gênée d'être Québécoise. Il est vrai que chez nos voisins du Sud, il faut payer d'avance et que l'aspect légal fait un peu ombrage à l'aspect médical... Mais j'y suis allée pour retrouver la vue, pas pour un discours philosophique.

Que penser de tout cela, je vous le demande bien ?

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Denis Villeneuve

Denis Villeneuve est maintenant considéré par les critiques de cinéma du Canada anglais comme un des leaders de ce qu'ils ont baptisé la Young French New Wave.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Avec son deuxième film, *Maelström*, Denis Villeneuve vient de remporter cinq prix Génie à Toronto, lors de la 21^e remise de ces prestigieuses récompenses, les «Oscars canadiens». Son film était mis en nomination dans dix catégories, et lui-même a remporté le prix du meilleur film, celui de la meilleure réalisation, et du meilleur scénario. Pour les Oscars hollywoodiens, *Maelström* est la sélection canadienne pour obtenir une place parmi les cinq finalistes de la catégorie «film étranger» qui seront annoncés le 13 février.

Le film de Denis Villeneuve avait déjà été très remarqué en septembre dernier, au Festival des films du monde de Montréal, où il avait remporté deux prix, puis au Festival du film de Toronto, dont il avait ouvert la section canadienne. Grande première à cette occasion: *Maelström* était la première oeuvre mettant d'accord les deux organisations, celle de Montréal et celle de Toronto. Denis Villeneuve est maintenant considéré par les critiques de cinéma du Canada anglais comme un des leaders de ce qu'ils ont baptisé la Young French New Wave. *La Presse*, pour la deuxième fois en deux ans, lui rend hommage en le nommant la *Personnalité de la semaine*.

Couvert de prix, reconnu par ses pairs, Denis Villeneuve se souviendra longtemps de la fête qui a suivi le gala de remise des prix Génie. «Tout le noyau dur de mon équipe était là, avec des amis de Toronto. Et tout le monde avait gagné! Alors cette nuit-là, on n'a pas beaucoup dormi. C'a été un moment vraiment chouette!» Trois jours plus tard, au restaurant Le Byblos, d'où semble être partie, pour une bonne part, ce que

les Torontois appellent la Young French New Wave, Denis Villeneuve était reçu par la patronne comme l'enfant de la maison, un fils couvert de gloire. Et du trottoir, dans ce coin du Plateau Mont-Royal où il a vécu longtemps, ses amis et leurs enfants, tous très fiers de lui, le saluaient joyeusement. Une sorte de triomphe intimiste auquel le cinéaste aux cinq Génie répondait chaleureusement, avec toute sa gentillesse.

Pourtant ce grand jeune homme de 33 ans, ancien vainqueur de la course Europe-Asie en 1990-1991, co-auteur du film *Cosmos*, auteur de *Un 32 août sur terre*, a encore et toujours des doutes. «C'est très bien de gagner des prix, dit-il. Les Génie, c'est prestigieux. Le cinéma est un métier très complexe, il y a beaucoup de paramètres à maîtriser en même temps. Pour certains de ces paramètres, j'ai encore du travail. Mais je ne veux surtout pas perdre la candeur et l'énergie des débuts. Ce n'est pas le moment de s'asseoir!»

De *Maelström*, Denis Villeneuve dit qu'il en est content, qu'il aime son film: «J'en prends la responsabilité. Mais j'ai appris des choses en un an ou deux. Je suis plus vieux. Mon film, je suis prêt à le défendre, mais ce n'est pas un film «abouti». Les Génie, c'est un très gros encouragement. Ça me donne envie de corriger les défauts de mes films précédents.»

Des projets, Denis Villeneuve en a, bien sûr. Mais il se dit un peu superstitieux. Rien n'est encore prêt à être raconté. «Ça me prend un certain espace de calme. Il faut que je fasse le ménage de *Maelström*.» Pris par les obligations de la promotion, par la saison des festivals qui commence, par la présentation de son film à Berlin prochainement, il n'a guère eu le temps de penser à ses projets. Il y



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

«Tout le noyau dur de mon équipe était là, avec des amis de Toronto. Et tout le monde avait gagné! Alors cette nuit-là, on n'a pas beaucoup dormi. C'a été un moment vraiment chouette!»

en avait peut-être trois, au moins un de précis, avec Roger Frappier, son producteur, dont il loue sans réserve «l'engagement total, même féroce», pour la distribution de son film. «De ce côté-là, je suis choyé!»

«J'aimerais peut-être faire un film avec une petite équipe, avant de me lancer, en 2002, dans un gros projet avec Roger Frappier, dit Villeneuve. Je veux expérimenter en direction d'artiste et en scénarisation. J'attends

le moment de grâce. Ça peut venir d'un geste, d'une parole, d'un livre. Après, tout s'articule autour de ça.

«L'objectif du cinéaste, c'est de faire un film où personne ne l'attend, quelque chose de radicalement différent.» Alors il attend cette espèce «d'attaque», cette «envie». «J'ai un grand espace à découvrir. C'est incroyable tout le travail qui m'attend.»



Photo PC



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse ©



Retrouvez
La personnalité de la semaine
à Radio-Canada
demain matin

À LA RADIO

C'est bien meilleur le matin
avec René Homier-Roy
du lundi au vendredi
de 5h15 à 9h

95.1 fm
première chaîne
Radio-Canada

Retrouvez
La personnalité de la semaine
à Radio-Canada
demain matin

À LA TÉLÉVISION

Les 3 Mousquetaires
avec Louis-Georges Girard, Chantal Lamarre
et Gaston Lepage
du lundi au vendredi
de 9h à 10h

Radio-Canada
Télévision